

DELIBERATION CR007-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 23 mars 2021 ;

Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission de la Recherche du 18 janvier 2021

La Commission de la Recherche réunie le 29 mars 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la commission de la recherche du 18 janvier 2021 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 32 voix pour et 4 abstentions.

Christian ROBLÉDO

*Président
de l'Université d'Angers*

Signé le 13 avril 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 14 avril 2021

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
18 janvier 2021

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 29 mars 2021*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 18 janvier 2021 à 14h30 à distance sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Connecté
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Connecté
ALLAIN Magali	Connectée
ALLAIN Philippe	Connecté
AMIARD Stéphane	Excusé
BARICHARD Vincent	Connecté
BLANCHARD Philippe	Connecté
BRÉARD Dimitri	Connecté
CAMUS Sandra	Connectée
CANEVET David	Connecté
CHUREAU Véronique	Connectée
CLERE Nicolas	Connecté, à partir de 15h00
DAUCÉ Bruno	Excusé
DELALEU Frédéric	Connecté
DENÉCHÈRE Yves	Connecté
EL BICHR Meryem	Excusée
FOUCHER Fabrice	Connecté
GRATTON Emmanuel	Excusé, donne procuration à Frédérique LE NAN
JUSSIEN Christelle	Connectée
LAGARCE Frédéric	Excusé, donne procuration à Audrey ROUSSEAU
LANDÈS Claudine	Connectée
LE NAN Frédérique	Connectée
LIBOUBAN Hélène	Connectée
LONG Martine	Connectée
MALLEGOL Patricia	Excusée, donne procuration à Laure PERCHEPIED
MANN Etienne	Connecté
MARTINEZ Carmen	Connectée
MATHIEU Elisabeth	Connectée
MOJTAHID Meryem	Excusée, donne procuration à David CANEVET
MOREL-BROCHET Annabelle	Connectée
PERCHEPIED Laure	Connectée
POINT Laetitia	Excusée
RAMOND-ROQUIN Aline	Excusée, donne procuration à Pierre-Marie ROY
ROUSSEAU Audrey	Connectée
ROY Pierre-Marie	Connecté
SÉJOURNÉ Bruno	Connecté
VAUDEL Gwenaëlle	Connectée
VIGNON-BARRAULT Aline	Connectée

Membres à titre consultatif connectés :

Pascal RICHOMME, Vice-Président valorisation

Christophe DANIEL, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de gestion

Yves DELNESTE, Directeur de la SFR ICAT

Éric LEVILLAIN, Directeur de la SFR MATRIX

Frédéric SAUBION, Directeur de la SFR MathSTIC

Loïc CARBALLIDO, Directeur Recherche du CHU d'Angers

Personnes invitées par le Président :

Alexa ROUEZ, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour :

Table des matières

1. Informations générales	1
2. Procès-verbal de la CR	3
2.1 Procès-verbal de la CR du 17 novembre 2020	3
3. Affaires générales et statutaires	3
4.1 Charte de signature des publications UA	3
4. Prospective et moyens	6
3.1 AAP interne Mobilité Internationale de Recherche 2021 (1ère session)	6
5. Vie des laboratoires	9
4.1 Changement de direction de l'unité GEROM	9
4.2 Changement de direction-adjointe de l'UMR LPG-BIAF - information	9
4.3 Présentation des projets IUF 2020 - information	9
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 18 janvier 2021	15

M. ROBLÉDO ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h30. A l'ouverture de la séance du 18 janvier 2021, 33 membres sont connectés ou représentés (38 membres en exercice, 28 membres connectés et 5 membres représentés).

Le quorum étant atteint, M. ROBLÉDO ouvre la séance et fait état des présents et des excusés.

M. ROBLÉDO rappelle l'ordre du jour de cette séance et laisse la parole à M. SIMONEAU qui présente le point d'information.

1. Informations générales

M. SIMONEAU présente les résultats de l'AAP UA-LMU. Il rappelle que la COMUE expérimentale UA-LMU a été créée par le décret du 31 décembre 2020.

M. ROBLÉDO indique que la parution du décret entraîne la mise en place du processus administratif de création de la COMUE, avec notamment la réunion de son conseil d'administration provisoire qui aura pour mission d'adopter un règlement intérieur permettant la tenue des élections au Conseil d'administration définitif. Le Conseil d'administration provisoire a été constitué en décembre 2020. Il se réunira le 04 février 2021 afin d'approuver le budget primitif de la COMUE pour l'année 2021. Ce budget a vocation à évoluer et sera composé des moyens alloués par le ministère dans le cadre de la deuxième phase du dialogue stratégique de gestion, à hauteur de 150 K€, qui ont permis d'abonder l'AAP UA-LMU.

M. ROBLEDO ajoute que l'élection du président, ou de la présidente, de la COMUE interviendra après la tenue du processus électoral de LMU qui a été reporté en raison de la crise sanitaire et devrait se dérouler les 16 et 17 février 2021. L'élection du président, ou de la présidente, de LMU devrait intervenir trois semaines après la promulgation des résultats des élections au Conseil d'administration de LMU. La constitution du Conseil d'administration définitif de la COMUE devrait intervenir à la fin du mois de mars ou au début de mois d'avril 2021.

Mme VAUDEL précise que le scrutin de LMU se déroulera par voie électronique du 09 au 11 mars 2021. Les listes seront publiées le 19 janvier 2021, les candidatures seront à recevoir avant le 1^{er} février 2021, les candidatures seront publiées le 08 février 2021, le vote aura lieu du 09 au 11 mars 2021 et les résultats seront proclamés le 15 mars 2021. M. ROBLÉDO en prend note et indique que le calendrier prévisionnel annoncé est décalé d'autant.

M. SIMONEAU rappelle le cahier des charges de l'AAP UA-LMU (cf. diaporama de séance). Il indique que la COMUE a vocation à se constituer sur des projets communs et que l'AAP concerne des projets de recherche ou de formation. La dotation de 200 K€ est constituée en grande partie de la subvention obtenue du ministère dans le cadre du dialogue stratégique de gestion.

Les projets éligibles doivent obligatoirement associer des enseignants-chercheurs et chercheurs d'équipes de recherche ou de formation des deux universités.

Pour le volet formation, l'AAP cible la création de masters communs, avec un soutien à l'ingénierie pédagogique.

Pour le volet recherche, les projets éligibles doivent permettre de consolider des collaborations existantes entre des unités de recherche des deux universités, ainsi que favoriser l'émergence de sujets d'intérêt partagé.

M. SIMONEAU rappelle également le calendrier de cet AAP, lancé le 21 septembre 2020. Les projets ont été transmis le 16 novembre 2020 et leur sélection a été effectuée le 18 décembre 2020, date d'envoi aux porteurs des réponses, pour un début des projets retenus au 1^{er} janvier 2021. Il rappelle que la subvention obtenue doit être utilisée sur l'année 2021.

M. SIMONEAU expose ensuite les projets déposés dans le cadre de cet AAP (cf. diaporama de séance). 28 projets ont été déposés, dont 4 sur le volet formation, 17 sur le volet recherche et 7 projets mixtes en recherche-formation. Les projets recherche ainsi que recherche-formation ont impliqué tous les pôles, avec une forte contribution du pôle LLSHS pour 10 projets sur les 24 déposés. L'aide totale demandée pour les 28 projets est de 420.587 €, soit plus du double de l'enveloppe budgétaire.

M. SIMONEAU expose les résultats de l'AAP UA-LMU 2021 (cf. diaporama de séance, diapositive 8). Ce premier AAP ayant pour objectif de faire émerger des collaborations entre les deux universités, une grande majorité des projets déposés a été retenue avec une révision des budgets afin qu'ils puissent être financés par l'enveloppe budgétaire. 18 projets ont été sélectionnés dans le volet recherche et 7 projets ont été sélectionnés dans le volet formation, pour une aide totale accordée de 207.768 €, dont 147.768 € pour les projets recherche et 61.000 € pour les projets formations sous forme de temps d'ingénierie pédagogique.

Monsieur SIMONEAU détaille enfin les projets retenus par pôles de recherche, ainsi que les montants accordés (cf. diaporama de séance, diapositives 9 à 13). Il précise que les projets portés par le CIRPaLL avec le 3LAM, ainsi que ceux portés par TEMOS avec le 3LAM sont en partenariat avec les enseignants-chercheurs et chercheurs du site du Mans du 3LAM. Il indique que les trois projets retenus pour le pôle santé sont interdisciplinaires et sont l'extension de collaborations déjà initiées. Les porteurs de ces projets ont été informés de leur acceptation en décembre 2020. Les conditions de fonctionnement des budgets alloués sont actuellement mise en place.

Mme LONG demande si la Commission de la recherche sera informée des masters communs créés. M. SIMONEAU précise que les sept projets du volet formation sélectionnés ne concernent pas tous la création de masters communs. Il indique que Mme MALLET donnera des informations lors de la prochaine Commission de la formation et de la vie universitaire.

M. BLANCHARD demande si la somme allouée à un projet doit ensuite être répartie entre les unités porteuses et si cette répartition échoit aux directeurs d'unités. M. SIMONEAU répond qu'il est important que soit rapidement définie la somme devant revenir à chaque unité de l'Université d'Angers, qui détient la totalité de la subvention, afin qu'un reversement à l'université du Mans puisse intervenir.

M. SIMONEAU présente les résultats de l'AAP 2020 de la Ligue contre le cancer.

Cet AAP comprend un volet multi-sites, impliquant plusieurs sites hospitalo-universitaires pour des projets qui ne sont pas nécessairement portés par l'Université d'Angers. Pour l'unité MITOVASC, M. CHEVROLLIER obtient 3.500 € pour un projet porté par l'Université de Tours et M. KHIATI obtient 18.500 € pour un projet porté par l'Université d'Orléans. Pour l'unité MINT, M. CLERE obtient 19.000 € pour un projet également porté par l'Université de Tours.

Concernant le volet monosite, deux projets portés par les équipes 7 et 12 du CRCINA ont été retenus, M. DELNESTE obtenant 10.000 € et M. COQUERET 25.000 €. Deux projets ont été retenus pour l'unité MINT, le projet porté par M. LEGAY obtenant 25.000 € et celui porté par Mme ROGER 21.000 €. Un projet porté par les unités HIFIH et MINT a été retenu, Mme SAVARY et M. BOURSIER obtenant 22.000 €.

Mme ROUEZ se félicite de ces résultats et du soutien renouvelé de la Ligue contre le cancer à la recherche, dans un contexte de baisse des dons. Elle relève également la présence parmi les lauréats d'enseignants-chercheurs récemment nommés, ce qui est encourageant.

2. Procès-verbal de la CR

2.1 Procès-verbal de la CR du 17 novembre 2020

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal de la Commission de la recherche du 17 novembre 2020.

Le procès-verbal de la Commission de la recherche du 17 novembre 2020 est approuvé. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

3. Affaires générales et statutaires

4.1 Charte de signature des publications UA

M. SIMONEAU indique qu'une charte de signature des publications est très importante pour le repérage et la visibilité des productions scientifiques des unités dont l'Université d'Angers est tutelle, ce qui contribue à la présence de l'établissement dans les classements internationaux. De nombreuses universités mettent en place des chartes de signature pour leurs unités de recherche, reprenant des recommandations nationales, comme le propose aujourd'hui l'Université d'Angers.

M. SIMONEAU indique que la charte de signature des publications UA s'applique à tous les personnels contribuant à la production scientifique, employés par l'Université d'Angers, les tutelles partenaires que sont les EPST, ou les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que le CHU d'Angers. Les personnels concernés doivent effectuer leur recherche dans une unité dont l'Université d'Angers est tutelle. Les personnels non-salariés accueillis et associés à une structure de recherche de l'Université d'Angers sont également concernés.

M. SIMONEAU expose une synthèse des principes de la Charte (cf. diaporama de séance, diapositive 20).

Le principe #1 demande d'utiliser "Univ Angers" car c'est une dénomination explicite et courte, identique en français et en anglais donc facilement repérable par les moteurs de recherche.

Le principe #2 prévoit que la signature soit rédigée en français.

Le principe #3 demande de mentionner en premier "Univ Angers" ainsi que les autres tutelles et non l'identité de l'unité de recherche, ce qui est nouveau car c'est aujourd'hui l'inverse qui est pratiqué.

Le principe #4 rend obligatoire la mention de l'acronyme de l'unité de recherche. Le nom développé de l'unité n'est pas utile, ainsi que son code, qui est une référence française et ne donne donc pas de visibilité au niveau international.

Le principe #5 préconise d'utiliser une adresse courte de type "F-49000 Angers, France", la mention du nom de la rue ou de la composante de rattachement ne rentrant pas dans les éléments de visibilité au niveau international.

Le principe #6 demande que les différents champs de la signature soient séparés par une virgule, afin de faciliter le repérage des moteurs de recherche.

M. SIMONEAU présente un exemple de signature monoligne (cf. diaporama de séance, diapositive 21). Après les prénoms et noms des auteurs ou co-auteurs, sont mentionnés l'Université d'Angers, suivie des autres Etablissements Publics à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) tutelles, puis le CHU d'Angers si des auteurs ou co-auteurs sont personnels hospitaliers et enfin les EPST pour les unités mixtes de recherche. Suite à une remarque du CNRS sur cette proposition de charte, il précise que les tutelles sont entendues au sens de tutelle principale.

M. SIMONEAU indique que la charte de signature s'appliquera dès son approbation. L'Université d'Angers n'est pas encore concernée dans le cadre du contrat quinquennal en cours par la distinction entre tutelle principale et tutelle secondaire, mais elle pourrait s'appliquer dans le cadre du prochain contrat. La version de la charte soumise à l'approbation de la Commission de la recherche contient les indications nécessaires sur cette distinction. En sus de la nomenclature générique, la charte contient des précisions sur les modalités de signature pour chaque unité de recherche. Par exemple les unités en cotutelle avec deux universités mentionneront en premier l'Université d'Angers si les auteurs sont angevins, mais mentionneront un autre établissement si les auteurs principaux y sont rattachés.

M. ROY demande dans le fil de discussion comment les unités de recherche appartenant à deux tutelles peuvent mentionner le pôle et le service. M. SIMONEAU lui indique qu'il convient d'indiquer en premier l'Université d'Angers et les autres tutelles, puis l'acronyme de l'unité qui peut être suivi du nom du service ou du pôle du CHU auquel l'auteur est affecté.

M. ROY demande également dans le fil de conversation comment mentionner les réseaux de recherche dans la signature. Il précise que ces réseaux sont labellisés, comme par exemple le réseau INNOVTE labellisé F-CRIN et qu'ils demandent leur mention pour les recherches dans lesquelles ils sont impliqués.

M. DELNESTE ajoute que de nombreux cliniciens sont également impliqués dans des groupes coopérateurs ainsi que dans des équipes labellisées de type Ligue contre le cancer, ou Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), qui demandent l'indication de l'affiliation.

M. SIMONEAU répond qu'il est possible d'ajouter dans la signature cette affiliation après l'acronyme de l'unité. La charte prévoit également pour les unités du pôle santé que la SFR ICAT soit mentionnée après leur acronyme. Il est toutefois nécessaire que la signature reste concise. M. DELNESTE précise qu'il y a également une obligation de citer les LABEX qui financent et labellent un projet.

M. SIMONEAU confirme qu'il est important de citer les tutelles en premier et dans le bon ordre, afin que la publication puisse apparaître dans les classements internationaux. Il est plutôt d'usage pour les projets soutenus par des financeurs de l'indiquer dans les remerciements.

M. DELNESTE maintient que les projets labellisés par la Ligue contre le cancer ou la FRM prévoient contractuellement la mention de l'affiliation dans la signature de la publication. Il demande également si les chercheurs hospitalo-universitaires peuvent continuer de mentionner leur service ou laboratoire hospitalier. M. SIMONEAU confirme qu'ils peuvent l'indiquer après l'acronyme de l'unité, entre virgules, le CHU d'Angers figurant dans la signature comme partenaire.

M. SIMONEAU rappelle qu'il est souhaitable que cette charte de signature soit mise en place et appliquée dès que possible et que son annexe sera mise à jour lors du prochain contrat quinquennal.

Mme LONG demande si la promotion de ce format de signature à l'échelle nationale auprès des éditeurs est prévue, car il n'existe pas pour l'instant dans les revues. M. SIMONEAU répond qu'il s'agit du format préconisé par le ministère ainsi que par différentes alliances et qu'il est repris par de nombreuses universités, une action nationale pourrait être imaginée à destination des éditeurs. L'Université d'Angers a pris modèle sur les chartes des universités de Nantes et de Rennes, dans la mesure où certaines unités angevines sont concernées par ces différents sites. Il ajoute que la DRIED en 2020 a procédé à une remise en ordre de 25% des signatures qui n'apparaissaient pas dans les classements internationaux.

M. ALLAIN indique que dans son domaine de recherche certaines revues refusent la présence de plusieurs acronymes dans la signature de la publication. Il demande s'il faut privilégier la mention de l'Université d'Angers dans cette hypothèse. M. SIMONEAU confirme que c'est souhaitable mais qu'il convient d'informer la DRIED des difficultés posées par les éditeurs concernant la signature des publications. Il est notamment possible que les éditions mises en lignes restent erronées, même après les corrections apportées par les auteurs.

Mme VAUDEL constate que les remarques faites préalablement par le CNRS ont bien été prises en compte mais qu'il subsiste en page 10 deux remarques non suivies d'effets, concernant notamment la tutelle secondaire de l'unité MINT. M. SIMONEAU lui indique que cette précision n'a pas été apportée car le CNRS n'est pas tutelle secondaire de cette unité dans le contrat quinquennal actuel. La correction sera effectuée, ainsi que pour les autres unités concernées, lors du prochain contrat quinquennal. Il ajoute que la précision concernant la tutelle principale a bien été apportée.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche la Charte de signature des publications de l'Université d'Angers.

La Charte de signature des publications de l'Université d'Angers est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour.

M. SIMONEAU remercie les membres de la Commission de la recherche et indique qu'une communication sera prochainement transmise concernant la mise en œuvre de cette Charte, ainsi qu'un outil d'aide à la signature en ligne.

Mme ROUEZ expose les différentes actions permettant de sensibiliser la communauté scientifique aux préconisations de signature des publications (cf. diaporama de séance, diapositive 22). Une campagne de publicité sera lancée dès la semaine prochaine et des supports de communication proposés, notamment un sticker autocollant permettant de rappeler la signature-type. Il sera mis en place un guichet dédié permettant de répondre aux interrogations des unités et les informations seront partagées dans une foire aux questions. L'élaboration d'un outil de génération de signature, à l'instar de celui mis en place par l'Université Paris-Saclay, est également en cours avec la contribution des étudiants de l'UFR Sciences. Enfin les règlements intérieurs des unités de recherche seront actualisés d'ici au démarrage du prochain contrat quinquennal.

4. Prospective et moyens

3.1 AAP interne Mobilité Internationale de Recherche 2021 (1ère session)

Mme ROUEZ présente ce point. Elle indique que l'AAP MIR 2021 est organisé, à la différence des années précédentes, sur deux sessions en raison du contexte de crise sanitaire. La première session concerne les mobilités entrantes et sortantes se déroulant entre le 1^{er} février et le 31 juillet 2021. Cet AAP a pour objectif de favoriser le rayonnement et l'attractivité de la recherche et de la formation de l'Université d'Angers en Europe et à l'international, tous les personnels étant éligibles.

Les critères de priorisation sont identiques de ceux des années précédentes. Le projet de mobilité doit être intégré dans la politique scientifique de l'unité de recherche, et la capacité de cofinancement est prise en compte même si elle n'est pas obligatoire. Les projets bénéficiant d'un financement en 2020 ayant dû être annulés en raison de la crise sanitaire peuvent être reprogrammés en 2021. Un bilan scientifique est demandé à l'issue de la mobilité, comprenant une communication sous forme d'un article ou d'une vidéo à publier sur le site de l'Université d'Angers. Ce bilan doit également mentionner les perspectives du projet en terme de réponse à d'autres AAP, ainsi que les projets de co-publication. Les vidéos réalisées seront également diffusées sur la chaîne Youtube de l'Université.

Mme ROUEZ rappelle que l'enveloppe budgétaire pour cet AAP est de 125 K€ pour 2021, afin de prendre en compte le budget de 25 K€ nécessaire à la reprogrammation. 29 dossiers ont été déposés, pour un montant de subvention demandé de 122.020 €. Les dossiers de 2021 ont été classés par les SFR, les dossiers de 2020 étant déjà instruits et considérés comme prioritaires. Le Bureau de la Commission de la recherche a fixé l'enveloppe de la première session à 80 K€, la seconde session étant lancée en avril ou en mai 2021 pour les mobilités se déroulant du 1^{er} août au 31 décembre 2021, avec une enveloppe budgétaire d'environ 45 K€.

M. SIMONEAU présente les propositions du Bureau de la Commission de la recherche de financement des mobilités par pôle de recherche (cf. diaporama de séance).

Il expose les mobilités sortantes 2020 reportées en 2021 pour les pôles Végétal et environnement, Matériaux et LL-SHS (cf. diaporama de séance, diapositive 27). Il précise que la SFR Matrix a classé globalement des demandes de mobilités reportées ainsi que les nouvelles présentées en 2021. La demande de M. CABANETOS n'a pas été retenue par le Bureau, en accord avec la SFR Matrix, qui a privilégié d'autres projets de l'UMR MOLTECH-Anjou jugés plus stratégiques pour l'unité de recherche. Il précise, concernant l'unité ESO, que la demande Mme TAIBI est retenue à hauteur de 3.665 € car sa mobilité résulte de la fusion de deux projets acceptés en 2020. Le report des mobilités sortantes 2020 pour ces trois pôles serait financé à hauteur de 9.011 €.

Il expose également les projets avec mobilités entrantes et sortantes du pôle MathSTIC 2020 reportés en 2021 (cf. diaporama de séance, diapositive 28). Les budgets alloués en 2020 ont été reportés pour les mobilités des unités LARIS et LERIA, qui bénéficieraient d'un montant total de financement de 8.900 €.

Il expose enfin les mobilités entrantes 2020 reportées en 2021 pour les pôles Matériaux et MathSTIC (cf. diaporama de séance, diapositive 29). Les montants alloués aux mobilités de l'unité MOLTECH-Anjou ainsi que le LPHIA du LARIS et du LAREMA seraient financées à hauteur de 21.760 €.

M. SIMONEAU indique que le Bureau de la Commission de la recherche propose de retenir l'ensemble des mobilités 2020 sollicitant le report sur le budget 2021, en affectant les sommes allouées en 2020.

Il présente ensuite les nouveaux projets de mobilités sortantes pour 2021 (cf. diaporama de séance, diapositive 30).

Mme CAMUS demande si la mobilité de Mme DEFFAINS-CRAPSKY, validée en 2020, bénéficie d'un report en 2021. M. SIMONEAU répond que cette mobilité est concernée par la seconde session de l'AAP, qui sera organisée ultérieurement et concernera également les dossiers non éligibles lors de la première session pour des mobilités postérieures au 31 juillet 2021.

M. DELNESTE demande dans le fil de conversation pour quel motif la mobilité de M. D'ESCATHA est indiquée comme hors AAP MIR. M. SIMONEAU précise que ce projet s'inscrit dans le programme TEC TOP pour lequel l'Université d'Angers a un engagement de financement d'une mobilité. Le financement de cette mobilité ne sera donc pas imputé sur l'enveloppe budgétaire allouée à l'AAP MIR.

Pour le pôle matériaux, la 2^{ème} demande de l'unité MOLTECH-Anjou n'est pas retenue en raison de son classement par la SFR Matrix.

Pour le pôle LL-SHS, il est proposé de financer l'ensemble des demandes présentées. Un ajustement du financement, lié au recalcul des budgets ainsi qu'à la proposition de la SFR Confluences d'une diminution des sommes demandées pour que tous les dossiers puissent être retenus, a été opéré.

Pour la mobilité du LETG-Angers, il est proposé de financer celle à destination de l'Afrique du Sud à hauteur de 3.500 €, s'inscrivant dans le projet IRL REHABS.

M. SIMONEAU présente également les nouveaux projets de mobilités mixtes, entrantes et sortantes, pour 2021 (cf. diaporama de séance, diapositive 31).

Il est proposé d'allouer au projet de l'unité CRCINA-équipe 12 un financement de 3.000 €, ainsi que 5.000 € à la mobilité de M. CAFASSO pour l'unité LAREMA. La mobilité de M. GRACZYK n'est pas retenue car il a bénéficié d'un report d'une mobilité en 2020 qui a pu se dérouler en janvier 2021.

Mme ROUEZ précise que les mobilités se déroulant avant le 1^{er} février 2021 n'ont pas été examinées dans le cadre de l'AAP MIR 2021 car elles bénéficient d'une reprogrammation.

M. SIMONEAU indique ensuite que la mobilité sortante du LPPL se déroule à des dates non éligibles dans le cadre de la première session. Il est proposé que le projet soit à nouveau soumis en seconde session.

M. SIMONEAU présente enfin les nouveaux projets de mobilités entrantes pour 2021 (cf. diaporama de séance, diapositive 32).

Le projet de l'unité MOLTECH Anjou n'est pas retenu en raison de son classement par la SFR Matrix. Le projet de M. SAHLI, de l'unité LPHIA, se déroulant à des dates non éligibles dans le cadre de la première session, il est proposé qu'il soit à nouveau soumis en seconde session. L'autre projet de l'unité LPHIA est retenu, ainsi que celui de l'unité LARIS.

M. SIMONEAU indique qu'il est proposé de financer les mobilités 2020 reportées en 2021 à hauteur de 39.671 € et les mobilités 2021 à hauteur de 38.940 €, soit un financement total pour la première session de l'AAP MIR 2021 de 78.611 €. L'enveloppe budgétaire pour la seconde session serait de 46 K€.

Mme ROUEZ précise que les mobilités du premier semestre 2021 pourront être décalées au second semestre si la crise sanitaire l'impose, sans qu'il soit nécessaire de déposer un nouveau dossier dans le cadre de la seconde session de l'AAP.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche les propositions de financement de l'AAP interne Mobilité Internationale de Recherche 2021 (1^{ère} session).

Les propositions de financement de l'AAP interne Mobilité Internationale de Recherche 2021 (1^{ère} session) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour.

5. Vie des laboratoires

4.1 Changement de direction de l'unité GEROM

M. SIMONEAU indique que M. CHAPPARD, directeur de l'unité, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2021. Il est proposé que M. MABILLEAU lui succède jusqu'à la fin du contrat quinquennal. Il rappelle que l'avis de la Commission de la recherche est sollicité puis que la nomination du directeur de l'unité de recherche est actée par le Président de l'Université.

Mme ROUEZ précise que cette proposition émane du conseil d'unité du GEROM.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche la candidature de Monsieur Guillaume MABILLEAU à la direction de l'unité GEROM.

La candidature de Monsieur Guillaume MABILLEAU à la direction de l'unité GEROM est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 32 voix pour.

4.2 Changement de direction-adjointe de l'UMR LPG-BIAF - information

M. SIMONEAU indique que M. METZGER succèdera à Mme GESLIN- directrice adjointe du site angevin de l'unité, en accord avec le directeur de l'unité et les différentes tutelles qui ont été informées. Il remercie Mme GESLIN pour son investissement au sein de l'unité, parallèlement à celui au sein du pôle doctoral de l'Université. Il remercie également M. METZGER d'avoir accepté de lui succéder.

4.3 Présentation des projets IUF 2020 - information

M. SIMONEAU indique qu'à la suite de la proposition de M. DENECHERE, Mme BARD et M. BLAUDEAU, lauréats de l'Institut Universitaire de France (IUF) 2020, ont été sollicités pour venir présenter leurs projets de recherche.

En introduction à leurs présentations, Mme ROUEZ rappelle que l'AAP IUF permet de candidater sur une chaire de l'IUF avec pour enjeu de favoriser le développement de la recherche de haut niveau et de renforcer l'interdisciplinarité.

Les objectifs de cet AAP sont d'encourager l'excellence en matière de recherche, de contribuer à la féminisation du secteur, à une répartition équilibrée de la recherche universitaire dans le pays et ainsi à une politique de maillage scientifique du territoire.

Mme ROUEZ poursuit en indiquant les conditions et modalités permettant de devenir membre de l'IUF (cf. diaporama de séance, diapositive 37).

L'AAP est annuel et concerne les enseignants-chercheurs titulaires depuis au moins deux ans, qui peuvent être membres IUF Juniors ou Séniors. Les candidatures sont retenues pour cinq ans et les membres obtiennent un soutien financier pour leur décharge d'enseignement, ainsi qu'une PEDR. L'Université d'Angers compense également l'impact de la décharge d'enseignement sur les enseignants-chercheurs de l'unité de recherche.

Il peut être déposé trois candidatures maximum par période de cinq années. Elles sont examinées par deux jurys distincts nommés par le MESRI qui fixe le nombre de membres IUF avec des quotas. A la fin de la délégation IUF, les membres nommés deviennent membres honoraires.

Mme ROUEZ expose également la condition de distinction entre les chaires IUF Juniors et les chaires IUF Séniors, qui est une limite d'âge à plus ou moins de 40 ans, ainsi que leurs critères d'éligibilité. Elle rappelle également les obligations des membres de l'IUF (cf. diaporama de séance, diapositives 38 et 39).

M. BLAUDEAU est invité à présenter son projet.

M. BLAUDEAU remercie M. SIMONEAU pour cette invitation et souligne tout d'abord que la part de la langue anglaise est très importante dans le dépôt d'un dossier de candidature à l'IUF, qui doit être constitué dans un anglais accessible à la communauté scientifique.

Il indique que l'évaluation du dossier de candidature par l'IUF se fait en fonction de l'évaluation du chercheur et de sa proposition de recherche. Le chercheur est évalué sur quatre critères : "ground-breaking and promising research", "creative thinking", "leadership" et "dissemination". Le projet doit présenter une évolution radicale et être prometteur. La réflexion doit être créative. Le projet de recherche est évalué sur son impact potentiel et son approche scientifique.

M. BLAUDEAU expose son projet de recherche, intitulé "Alternatives géo-ecclésiologiques. Etude des missions de l'Eglise définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIIe s)". Il consiste à mobiliser, avec notamment la publication dans "Alternatives Economiques", une attention aux formes non dominantes relevant de l'organisation des églises pendant la période de l'Antiquité tardive, avec une référence systématique à la construction politique de l'Empire Romain d'Orient.

M. BLAUDEAU souligne les sources de son projet de recherche. Les sources sont abondantes et variées, en raison de la période considérée comme de celle de la formation d'identité, avec une forte volonté de préservation, essentiellement écrites et préservées dans les langues de rédaction (grec, latin ou syriac), de traduction (copte, arménien ou géorgien) ou de travail des différentes écoles historiques contemporaines (monde anglo-saxon, école germanique ou Italie).

M. BLAUDEAU précise qu'il a développé le concept de la géo-ecclésiologie, en analogie avec la géopolitique, qui se définit comme l'analyse des discours, initiatives et dispositifs visant à produire une communion ecclésiale hiérarchisée et crédible. Ce concept a été développé avec Thucydite pour la géopolitique et Eusèbe de Césarée pour la géo-ecclésiologie lors d'une publication réalisée dans le cadre d'un colloque organisé à Rome sur le concept de géo-ecclésiologie. La réception de ce concept est facilitée car il est aisément transposable dans son énoncé et sa catégorie dans les langues occidentales de la recherche.

Il explique que le parcours et les réseaux de recherches sont capitaux pour présenter un projet à l'IUF. Il a été membre IUF Junior avant de devenir membre IUF Sénior, ce qui est un élément favorisant car certains éléments du cahier des charges sont déjà remplis. Son parcours est composé d'un doctorat à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et d'une habilitation à diriger les recherches obtenue à Sorbonne Université. Il a également été membre de l'Ecole Française de Rome. Son appartenance à l'Université d'Angers et à l'unité de recherche TEMOS ont également été un critère considérable.

M. BLAUDEAU insiste sur la composition du dossier de candidature et les recommandations. Il est demandé cinq répondants et deux lettres de recommandations. Afin de faire valoir un équilibre, il a choisi un lauréat IUF Sénior, le Pr. Giusto TRAINA, rattaché à Sorbonne Université, afin de mettre en avant la dimension internationale, et le Pr. Peter BROWN, enseignant à Princeton et figure considérable de la discipline, s'inscrivant également dans la filiation intellectuelle d'Henri René MARROU.

M. BLAUDEAU souligne les différents points de son projet de recherche : reconstruction-construction de l'église miaphysique, réflexion sur l'église aryenne continuée après l'inscription de sa condamnation dans la loi impériale à la fin du IV^e siècle et réflexion sur l'église donatiste. Son projet renvoie également à d'autres projets de recherche, afin de faire valoir la perspective d'une bourse du programme European Research Council (ERC), qui présente un niveau d'exigence accru par rapport à l'IUF, plus centré sur la recherche d'une seule personne. Son projet de recherche s'intéresse à des communautés obligées à l'inventivité et à la diversité des mondes chrétiens, son projet ERC est de fonder un Institut de géo-ecclésiologie pouvant étudier de nombreuses périodes, afin de fournir une information fiable sur l'enjeu des chrétiens d'orient. A cette fin, il a engagé des relations avec un Institut chrétien d'orient fondé récemment à Paris.

M. BLAUDEAU conclut sa présentation en indiquant qu'il s'inscrit dans une épistémologie où il a été beaucoup influencé par Henri René MARROU et le courant personaliste, ainsi que la Revue Esprit. Henri René MARROU avait une définition précise de la formation de la connaissance historique. Il insistait sur l'effort d'articulation entre culture et histoire. Il proposait une compréhension des documents, plutôt qu'une logique de critique ou hypercritique desdits documents. Il misait sur une confiance raisonnée supposant un examen avec les compétences requises.

M. BLAUDEAU insiste sur le temps de la recherche et la nécessité de prendre le temps de la réflexion et des lectures, qui peuvent être relativement éloignées du sujet et miser sur l'interdisciplinarité, afin d'ouvrir à de nouvelles propositions d'interprétation. Il rend hommage à Claude LEPELLEY, rencontré à l'Ecole Française de Rome et lui-même élève d'Henri René MARROU, qui exhortait à ses lectures.

Mme BARD est invitée à présenter son projet.

Mme BARD remercie M. SIMONEAU de son invitation et présente ses salutations à M. DENECHERE, directeur de l'unité TEMOS, en indiquant qu'un laboratoire avec de bonnes conditions de travail et favorisant le développement des ambitions est essentiel dans l'obtention d'une chaire IUF. Elle exprime sa gratitude à l'égard de l'unité TEMOS et de l'Université d'Angers.

Mme BARD expose son parcours. Elle a soutenu sa thèse en 1993 sous la direction de Michelle PERROT puis a obtenu un poste de maîtresse de conférences à Angers en 1995. Elle a été retenue en 2000 pour une chaire IUF Junior et incite les enseignants-chercheurs à déposer des dossiers ainsi qu'à l'entraide, notamment entre femmes car l'IUF a longtemps discriminé les candidatures féminines. Elles ne doivent pas s'autolimiter. Elle doit son impulsion à Sylvie CHAPERON et souligne l'importance de la solidarité entre collègues.

Mme BARD indique qu'elle a créé en 2000 l'association "Archives du féminisme", ainsi que le Centre des archives du féminisme, qui est devenue une collection d'excellence dans les bibliothèques universitaires françaises. Grâce au temps libéré par l'IUF, elle a soutenu rapidement son Habilitation à Diriger les Recherches (HDR) puis est devenue Professeure des universités. Grâce au financement de l'IUF Junior elle a créé MUSEA, un musée virtuel sur l'histoire des femmes et du genre, qui reste assez novateur en termes de transmission des savoirs académiques. Elle a créé en 2006 la collection "Archives du féminisme" aux Presses Universitaires de Rennes, qui est composée aujourd'hui d'une trentaine d'ouvrages.

Mme BARD poursuit en indiquant qu'elle a assumé une charge administrative importante avec la création et la direction de la SFR Confluences, puis le programme GENre et DIScriminations sexistes et homophobes (GEDI) jusqu'en 2017. Elle précise que de lourdes responsabilités administratives ne sont pas favorables à une candidature à l'IUF car il faut montrer sa disponibilité pour la recherche et l'IUF ne souhaite pas que les chaires attribuées soit une aide à la gestion de responsabilités administratives. En 2017, elle a ouvert le Master régional d'études sur le genre piloté à Angers, puis a présenté sa candidature à l'IUF Sénior en 2020 qui a été retenue au vu d'évaluations très positives. Elle ajoute qu'elle co-dirige depuis 2020 le projet FemEnRev, qui est un perséide de numérisation de revues, avec l'élaboration de métadonnées des revues féministes de la seconde moitié du 20ème siècle. Son parcours d'historienne est accessible sur son blog, ainsi que dans l'ouvrage "Mon genre d'histoire", paru aux Presses Universitaires de France.

Mme BARD présente ensuite ses différentes publications, qui sont un élément déterminant dans l'appréciation de la candidature à l'IUF. Elle précise que l'une de ses spécialités est d'examiner l'antiféminisme et ses dialectiques. Ses autres thèmes de recherche portent sur les questions du genre et de la politique, ainsi que du genre et des apparences. Une part importante de son activité porte également sur la conservation et la valorisation des archives du féminisme, l'Université d'Angers disposant de la plus grande concentration d'archives sur ce thème, avec plus de 80 fonds et le Centre des archives du féminisme qui fête en 2021 ses vingt ans.

Mme BARD expose également sa réalisation en 2017 du Dictionnaire des féministes, qui a été une étape nécessaire à l'installation du champ universitaire de l'histoire des féministes. Elle présente également un ouvrage de transmission de la recherche à un public élargi, actualisé en 2020, ainsi que l'ouvrage "Dire le Genre" codirigé avec Mme LE NAN, qui constitue l'une des productions du programme GEDI.

Elle explique qu'elle a évolué ces dernières années à la faveur d'un cours sur la révolution sexuelle des années 70, puis de la proposition des PUF d'écrire la partie concernant le XXe-XXIe siècle de l'ouvrage "Une histoire des sexualités" afin d'approfondir la dimension culturelle de la révolution sexuelle, de la fin du 19^{ème} siècle à nos jours.

Mme BARD mentionne un ouvrage en cours de rédaction, inclut dans son projet IUF, concernant "l'affaire Gabrielle RUSSIER", une professeure de Marseille s'étant suicidée en 1969 après plusieurs mois de détention suite à sa condamnation pour une liaison avec un lycéen de 16 ans. Il s'agit d'un sujet d'histoire totale avec une forte dimension culturelle et littéraire, avec ses lettres écrites en prison et publiées après sa mort. Elle s'intéresse à la notion de scandalisation, associée à la révolution sexuelle, notamment dans les médias, au cinéma ou dans la littérature.

Mme BARD mentionne également le commissariat de l'exposition au Musée Carnavalet sur l'histoire de l'émancipation des femmes à Paris de 1789 à 2000. Ce volet de son activité est important depuis la création de MUSEA, avec la transmission de l'histoire des femmes, du genre et du féminisme à travers des expositions d'objets ou d'images.

Mme BARD mentionne par ailleurs un projet d'édition savante intégré dans son projet IUF, portant sur les mémoires de Suzanne MATHIEU, une femme de milieu populaire ayant 20 ans en 1939 et racontant sa jeunesse amputée, sur le plan intime.

Elle poursuit avec ses recherches sur Rudy GERNREICH, qu'elle considère comme le styliste de la révolution sexuelle. Son travail porte sur le vêtement et le genre des apparences, ainsi que sur la question de la différenciation des genres, notamment de l'effacement des genres à travers des modes unisexe (cf. diaporama de séance). Il s'agit d'une mode très conceptuelle et intellectuelle. Son travail de recherche nécessitera la consultation de fonds d'archives à l'Université de Californie de Los Angeles.

Mme BARD rappelle ensuite que le dossier IUF Sénior doit proposer un projet ERC Advanced Grant. Son projet porte sur l'histoire transnationale des figures d'écrivaines incarnant l'émancipation sexuelle. Il s'agit d'un projet d'historienne passionnée par la littérature, notamment comparée, avec un fort enjeu intellectuel en passant d'une histoire nationale à transnationale.

Mme BARD expose son calendrier IUF et conclut son intervention en indiquant que l'Université d'Angers a eu huit enseignants-chercheurs lauréats de l'IUF, dont cinq historien.ne.s, un géographe, un enseignant-chercheur en STIC et un autre en chimie. Elle se tient à la disposition de ses collègues souhaitant présenter leur candidature, notamment concernant leur lettre de motivation afin de leur transmettre les bonnes pratiques.

M. SIMONEAU remercie M. BLAUDEAU et Mme BARD pour leurs exposés. Cette présentation avait également pour objectif d'inciter au dépôt d'autres candidatures sans autocensure.

Mme LONG demande dans le fil de conversation si le statut de Maître de conférences est réhibitoire pour déposer un dossier de candidature à l'IUF.

Mme BARD et M. BLAUDEAU lui indiquent qu'il est possible d'être lauréat Junior de l'IUF en étant Maître de conférences. M. BLAUDEAU ajoute qu'il a présenté son dossier à l'IUF Junior en étant déjà Professeur des universités, mais que cette situation est assez minoritaire. L'impulsion pour déposer son dossier lui est venue d'un échange avec M. BOISSON, ce qui confirme l'importance d'un contexte de propositions et de discussions. Il confirme également sa disponibilité pour tout conseil.

M. ROBLÉDO félicite M. BLAUDEAU et Mme BARD pour leur nomination et les remercie pour leur proposition d'accompagnement, très intéressante en termes d'émulation et de conseils.

M. SIMONEAU souligne l'importance de l'environnement de l'unité de recherche et de la tutelle de rattachement dans le dépôt d'une candidature IUF. L'intégration dans des réseaux, ainsi que l'obtention d'un IUF Junior peuvent également favoriser un dossier.

Mme BARD précise néanmoins que l'obtention d'un IUF Junior et d'un IUF Sénior pour un même chercheur est assez rare et, plus encore, au sein d'une même unité de recherche la même année.

M. BLAUDEAU précise que l'obtention d'un IUF Junior n'interdit pas pour autant de déposer une candidature sénior, dès que les conditions en sont remplies, ce qui a été positif en ce qui le concerne.

M. SIMONEAU confirme qu'il est important de ne pas s'autocensurer et encourage au dépôt de candidatures ainsi qu'à leur renouvellement.

M. MANN demande dans le fil de conversation si Mme BARD et M. BLAUDEAU ont candidaté à l'ERC Starting Grant. Ils lui répondent qu'ils n'ont pas candidaté à ce jour.

M. CANEVET précise dans le fil de conversation qu'il faut avoir effectué deux années de service complet avant de pouvoir déposer sa candidature. Mme ROUEZ précise que les enseignants-chercheurs bénéficiant d'une délégation CNRS ne peuvent candidater dans l'année en cours ou celle qui suit.

Mme ROUEZ ajoute que l'IUF va créer une nouvelle voie "innovation" pour "donner du temps à des enseignants-chercheurs qui sont engagés dans un projet d'innovation ou de création d'entreprise, ou qui développent des recherches en partenariat avec une ou plusieurs entreprises, ou bien encore dans des nouvelles formes de recherches participatives à intérêt sociétal".

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

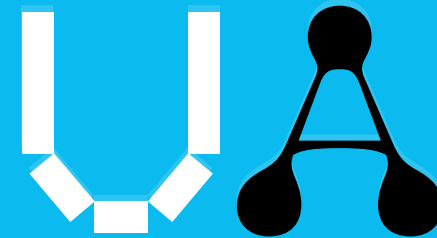
Le Président
de l'Université d'Angers
Christian ROBLÉDO

4. ANNEXE : diaporama de la séance du 18 janvier 2021

Commission recherche du 18 janvier 2021



université
angers



Ordre du jour

1/ Informations générales

- *AAP UA LMU*

2/ Procès-verbal de la CR

3 / Affaires générales et statutaires

- *Charte de signature unique des publications*

4/ Prospective et moyens

- *AAP MIR 2021 – 1^{ère} session*

5/ Vie des unités

- *Changement de direction (GEROM) et direction adjointe (LPG)*

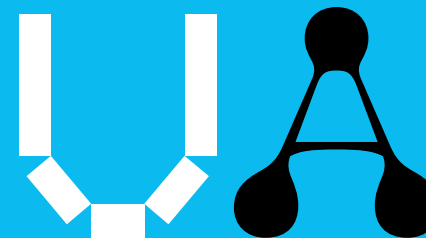
- *Présentation de projets scientifiques*

Informations générales

1/ Informations générales

- AAP UA LMU
- AAP 2020 Ligue contre le Cancer

AAP recherche – formation COMUE exp UA-LMU



Contexte

Création de la **COMUE expérimentale UA-LMU**
publication du décret le 31/12/2020

AAP UA-LMU: rappels

Dotation : Subvention de 200 k€

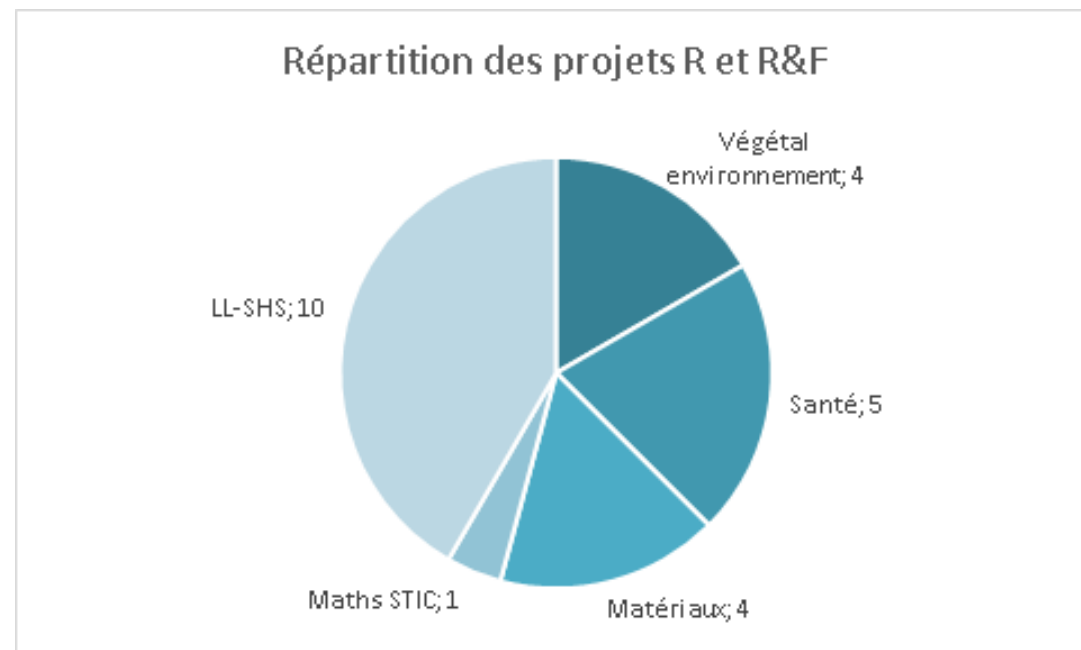
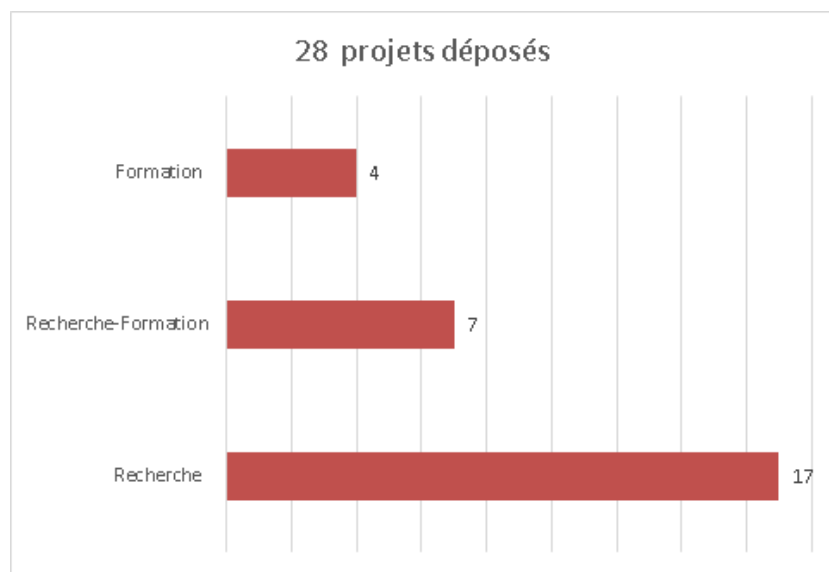
Critères: associer obligatoirement des EC et Ch d'équipes de recherche ou de formation UA-LMU

Attendus:

- Volet formation : Masters communs UA-LMU (soutien possible par une ingénierie pédagogique dédiée).
- Volet Recherche :
 - Consolider les collaborations scientifiques existantes entre les laboratoires UA – LMU
 - Favoriser l'émergence de sujets d'intérêt partagé

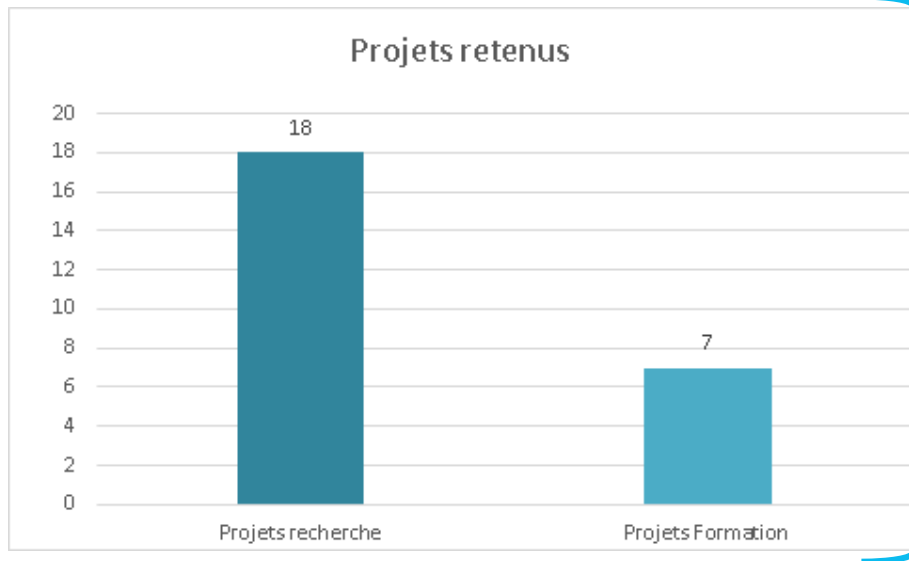
Calendrier: lancement AAP : 21-09-20, retour projets : 16-11-20, retour des résultats : 18 – 12 20, démarrage des projet : Janvier 2021

AAP UA-LMU : rappels



Aide totale demandée : 420 587 €

AAP UA-LMU : résultats



- Pôle LL-SHS : 10 projets R + 3 projets F
- Pôle Santé : 3 projets R+ 1 projet F
- Pôle Végétal–Envi : 2 projets R + 2 projets F
- Pôle Matériaux : 3 projets R + 1 projet F

Aide totale accordée : 207 768 € (146 768 € R + 61 000 € F)

AAP UA-LMU : focus sur les projets recherche retenus : Pôle LL-SHS (1/2)

Projet	Discipline(s)	Unités porteuses	Montant accordé
Le droit et l'incertitude	Droit	CJB – Themis	500 €
Le banquier du 21ème siècle	Droit - Economie	CJB – GRANEM – Themis	2 600 €
Innovation et nouvelles pratiques des organisations (INPRO)	Gestion	GRANEM - ARGUMANS	12 000 €
Politiques environnementales et effets sur le marché du travail (ENVEMPLOI)	Economie	GRANEM - GAINS	4 968 €
Méthodes économiques et mathématiques pour mesurer, décider et évaluer (MesDEval)	Maths - Economie	GRANEM – GAINS – (LMM)	4 000 €

AAP UA-LMU : focus sur les projets recherche retenus : Pôle LL-SHS (2/2)

Projet	Discipline(s)	Unités porteuses	Montant accordé
Écriture de soi en temps de guerre et en temps de paix – une comparaison franco-allemande (ECRISOI)	Etudes Germaniques	CIRPaLL – 3LAM	2 250 €
Empathie et comportements prosociaux chez les adolescents (ECOPA)	Psychologie – Sci. Educ.	LPPL -CREN	10 700 €
Analyse des Porosités dans le Genre XII-XVIII (A-Po-G)	Littérature - Histoire	TEMOS – 3LAM	5 500 €
Transition Agricole et Environnementale des espaces ruraux Brésiliens (TAEB)	Géographie	LETG – ESO (LMU)	4 250 €
Valorisation de Plateforme et Userlabs en Réseau SHS (VAPEURS)	Trans-disciplinaire	Confluences – CREN – LIUM – 3L AM- MSHS LMU	4 000 €

AAP UA-LMU : focus sur les projets recherche retenus : Pôle Santé

Projet	Discipline(s)	Unités porteuses	Montant accordé
Optimisation basse énergie de formulation de nanocapsules lipidiques à visée pharmaceutique (Rheo-PIC)	Santé – Physico-Chimie	MINT - IMMM	36 000 €
IRON-GLIO-TARG			
HyperBranched Polymers to anchor multi-ligand peptides to prevent Endothelial Dysfunction (HBP –ED)			

AAP UA-LMU : focus sur les projets recherche retenus : Pôle Matériaux

Projet	Discipline(s)	Unités porteuses	Montant accordé
Systèmes Conjugués Greffés sur Carbohydrates pour OPV (SysCoGreC-OPV)	Chimie	Moltech- IMMM	36 000 €
Liants copolymères hybrides issus de ressources naturelles renouvelables pour le stockage électrochimique de l'énergie (LINCOLHN)			
Auto-assemblages de Polymères Electroactifs diriGés par interActionS donneur-acceptEur (PEGASE)			

AAP UA-LMU : focus sur les projets recherche retenus : Pôle Végétal & Environ^t

Projets	Discipline(s)	Unités porteuses	Montant accordé
Réorientation du Métabolisme du carbone chez les Diatomées Et le Rosier : mécanismes communs et divergences (ReMéDiER)	Physiologie	IRHS – MMS	12 000 €
Rôle du gène ABSCISSIC INSENSITIVE 4 (ABI4) dans le déverdissement des graines en lien avec la qualité germinative chez les légumineuses (ADEQUAT)	Biologie Végétale	IRHS - MMS	12 000 €

Informations générales

AAP 2020 Ligue contre le Cancer

AAP 2020

Projets multi-sites

- Sélection par le conseil scientifique interrégional du grand Ouest
Régions Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire et Poitou Charentes
- **41 000 €** de subventions reçues par les comités départementaux



Laboratoire	Porteuse/Porteur	Projet	Montant	Financier	Partenaires
MITOVASC	Arnaud CHEVROLLIER	Rôle des cardiolipines dans la réponse des cellules cancéreuses mammaires aux thérapies anticancéreuses	3 500 €	LCC - CD 18	Jean-François DUMAS Tours Montant total 20 000 €
	Salim KHIATI	REDIRECT : Réparation de l'ADN mitochondrial Et Chimiorésistance dans le cancer mammaire	8 500 €	LCC - CD 49	Bertrand CASTAING Orléans Montant Total 25 000 €
MINT	Nicolas CLERE	MELANOX : étude de l'activité de NOX 4 dans la régulation de la transition endothéliomésenchymateuse au cours du mélanome métastatique	10 000 €	LCC - CD 44	
			19 000 €	LCC - CD 49	Pr. HERAULT Tours Montant total : 25 000 €

AAP 2020

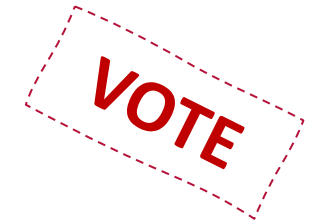
Projets monosites

- Sélection par le conseil scientifique interrégional du grand Ouest
Régions Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire et Poitou Charentes
- **103 000 €** de subventions reçues par les comités départementaux



Laboratoire	Porteuse/Porteur	Projet	Montant	Financier
CRCINA Eq 12	Olivier COQUERET	Biologie des ARN de transfert et hétérogénéité de la sénescence	25 000 €	LCC - CD 44
CRCINA Eq 7	Yves DELNESTE	Acidose lactique et macrophages associés aux tumeurs : impacts épigénétiques et fonctionnels	10 000 €	LCC - CD 44
MINT	Samuel LEGEAY	Etude de la biodistribution des nanomédicaments pour application anticancéreuse sur tumeurs solides : NanoWhere	10 000 €	LCC - CD 17
	Emilie ROGER	Mise au point et évaluation de systèmes de délivrance pour la délivrance de peptide anticancéreux	15 000 €	LCC - CD 49
HIFIH/ MINT	Camille SAVARY	Ciblage des cellules hépatiques cancéreuses par les nanocapsules lipidiques et le peptide NFL-TBS.40-63	21 000 €	LCC - CD 49
	Jérôme BOURSIER		20 000 €	LCC - CD 49
			2 000 €	

Procès-verbal



- Procès-verbal de la CR du 17 novembre 2020

Charte des signatures

Commission Recherche – 18/01/2021

Personnes concernées

**Tous les personnels participant à la production scientifique
de l'université d'Angers :**

- employés par l'université d'Angers, les tutelles partenaires (EPST / établissement ESR) ou le CHU d'Angers
- effectuant leurs travaux de recherche dans une structure de recherche de l'UA
- accueillis et associés à une structure de recherche de l'Université d'Angers mais non-salariés de l'UA

6 Principes

Univ
ANGERS



ACRONYME
UR



Principe # 1: Le libellé « **Univ Angers** » est retenu car **explicite, court, identique en français et en anglais** et permet de rassembler toute la production scientifique de l'Université d'Angers

Principe # 2: La signature est rédigée **en français**

Principe # 3: « **Univ Angers** » est mentionnée en **première position**.

Principe # 4 : **L'acronyme de l'unité est obligatoire**. Le nom développé de l'unité de recherche n'est pas indispensable, tout comme le code de l'unité de recherche, celui-ci variant selon les tutelles et n'accordant aucune visibilité internationale particulière

Principe # 5 : **L'adresse de l'Université d'Angers** est libellée sous la **forme courte** suivante : « **F-49000 Angers, France** », et ce, quelle que soit la localisation précise de l'unité de recherche, afin de garantir la visibilité internationale de l'établissement

• ? , ; :

Principe #6 : Les différents champs de la signature sont **séparés par une virgule**

Signature monoligne

Prénom, Nom

Univ Angers, [Autres tutelles EPSCP]¹, [CHU Angers]², [EPST]³,
Acronyme de l'unité de recherche, F-49000 Angers, France

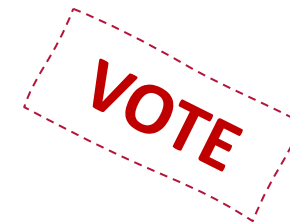
¹ Mention des universités, écoles ou établissements cotutelle(s) de l'unité, hors UA

² Mention en cas de co-auteur(s) employé(s) au CHU d'Angers

³ Mention en cas de cotutelle(s) de l'unité avec un EPST : CNRS, Inserm, INRAE

**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ :**

signature-unique@univ-angers.fr



Lancement de la charte

Campagne de publicité

- 1 mail à la communauté scientifique Ua
- 1 article sur le site UA
- 1 diffusion dans newsletter Ua du 19/01
- Relai sur les réseaux sociaux

Supports de communication

- Des affiches pour les laboratoires
- Des stickers autocollants

Actions à venir

- Guichet Signature-unique@univ-angers.fr
- Développement d'un outil de génération de signatures
- Actualisation des RI des labos



Mobilités internationales 2021

1^{ère} session

Appel à projet MIR 2021

- **Objectif : Favoriser l'attractivité et le rayonnement de la recherche et de la formation à la recherche de l'UA en Europe et à l'international**

➤ par le financement de mobilités entrantes et sortantes
2 sessions en 2021

- **MIR Session 1 du 1^{er} février au 31 juillet 2021**

➤ Tous les personnels (EC, doctorants, BIATSS) impliqués dans les activités de recherche à l'université d'Angers

Mobilités prévues

Appel à projet MIR 2021



Critères de priorisation

- Intégration du projet dans la politique scientifique de l'unité de recherche
- Capacité à **cofinancer** le projet
- **Prise en compte des projets financés en 2020, annulés** en raison de la crise sanitaire (subvention égale ou inférieure au financement obtenu en 2020)



Bilan demandé

- Une communication destinée à l'université – CR et/ou média université.
- Perspectives de candidatures à d'autres appels à projets,
- Projets de co-publications...).

Appel à projet MIR 2021 – Session 1

Enveloppe totale : **125 000 €**

(+25K€/2020 pour reprogrammations des MIR annulés en 2020)

29 Dossiers reçus (2020 reportées+2021)

122 020 € de subventions demandées

Classement des dossiers par les SFR

Étude des dossiers par le bureau de la CR

Enveloppe Max en 1^{ère} session

80 000 €

2ème session en avril-mai 2021

Mobilités du 1^{er} août au 31 décembre 2021

Mobilités 2020 reportées

Mobilités sortantes

Pôle de recherche	Unité de recherche	Titre du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire(s) du projet de mobilité sortante	Pays de destination	Établissement d'accueil	Durée de la mobilité sortante (en jours)	Date de la mobilité sortante	Budget de la mobilité	Financement UA demandé	Proposition 2020	Classement SFR	bureau
Végétal et environnement	SONAS	Analyse des phytoalexines innées et induites, et des marqueurs immunitaires chez le pommier	Andreas Schinkovitz	Andreas Schinkovitz	Allemagne	L'Université Technique de Munich	14	03/05/2021	2746 €	2746 €	2746 €	1/1	Favorable
Matériaux	Moltech Anjou	Organic PhotVoltaics: advanced device fabrication	Clément Cabanetos	Clément Cabanetos Hayley Melville	Canada	Université de Calgary	15	01/02/2021	6700 €	4000 €		8/10	Non retenu
LL-SHS	ESO	Réseau international autour de la thématique végétal en SHS	Aude Nuscia Taibi	Aude Nuscia Taibi Isabelle Trivisani Anne-Rachel Hermetet	Canada	UQAM	7	10/05/2021	5505 €	3665 €	2860 €	1/8	Favorable à 3665 € Fusion de deux dossiers
	TEMOS	Expertise et protection de la jeunesse au prisme du genre, au temps des droits des enfants	David Niget	David Niget	Canada	UQAM	21	28/06/2021	1450 €	1250 €	1100 €	1/8	Favorable
	Centre Jean Bodin	Mobilité doctorale à l'Académie de droit international de La Haye	Eloïse Petit-Prévot Weygand	Eloïse Petit-Prévot Weygand	Pays Bas	Académie de droit international de La Haye	19	05/07/2021	3000 €	1500 €	1500 €	1/8	Favorable
TOTAL											9 011 €		

Mobilités 2020 reportées

Entrantes et Sortantes

Pôle de recherche	Unité de recherche	Titre du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire(s) du projet de mobilité sortante	Pays de destination	Établissement d'accueil	Durée de la mobilité sortante (en jours)	Date de la mobilité sortante	Budget de la mobilité	Financement UA demandé	Proposition 2020	Classement SFR	Bureau
Math-STIC	LARIS	Optimisation robuste des systèmes dynamiques complexes	Sébastien Lahaye	Nicolas Delanoue Sébastien Lahaye	Colombie	EAFIT	12	01/12/2021	11672 €	7000 €	5000 €	NC	Favorable
	LERIA	Parallel Constraint Programming	Eric Monfroy	Monfroy Eric	Portugal	Université d'Evora	10	01/06/2021	4100 €	4100 €	3900 €	NC	Favorable
TOTAL											8900 €		

Pôle de recherche	Unité de recherche	Titre du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire(s) du projet de mobilité entrante	Pays de provenance	Établissement d'origine	Durée de la mobilité entrante (en jours)	Date de la mobilité entrante	Budget de la mobilité	Financement UA demandé
Math-STIC	LARIS	Optimisation robuste des systèmes dynamiques complexes	Sébastien Lahaye	Adriana Luz GUZZMAN TRUJILLO Vadim AZMYAKOV	Colombie	EAFIT, université de Medellin	12	01/06/2021	11 672 €	7 000 €
	LERIA	Parallel Constraint Programming	Eric Monfroy	Abreu Salvador	Portugal	Université d'Evora	10	01/05/2021	4 100 €	4 100 €



Mobilités 2020 reportées

Mobilités entrantes

Pôle de recherche	Unité de recherche	Titre du projet	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire(s) du projet de mobilité entrante	Pays de provenance	Établissement d'origine	Durée de la mobilité entrante (en jours)	Date de la mobilité entrante	Budget de la mobilité	Financement UA demandé	Proposition 2020	Classement SFR	Bureau
Matériaux	Moltech Anjou	Matériaux luminescents issus de matières premières aromatiques bio-sourcées	Pierre Frère	Dr Chady Moussallem	Liban	Université Libanaise	30	08/03/2021	4 000 €	4 000 €	4 000 €	5/10	Favorable
	Moltech Anjou	Perovskites hybrides 3D déficientes en plomb et iode	Nicolas Mercier	Constantinos C. Stoumpos	Grèce	Université de Crète - Heraklion	9	21/06/2021	1 800 €	1 500 €	1 400 €	1/10	Favorable
	Moltech Anjou	Etude et caractérisation du comportement photoactif de cristaux sur différentes surfaces.	Régis Barillé	yasuo Norikane	japon	Institute of Advanced Industrial Science and Technology (AIST)	7	08/03/2021	2 940 €	2 300 €	1 860 €	3/10	Favorable
	LPHIA	Lasers à fibre	François Sanchez	Andrey Komarov	Russie	Institute of Automation and Electrometry, Novosibirsk	15	01/12/2021	3 250 €	2 500 €	2 500 €	7/10	Favorable
Maths STIC	LARIS	Analyse de la texture d'images biomédicales à partir de mesures issues de la théorie de l'information	Anne Heurtier	Andreia Gaudencio	Portugal	Université de Coimbra	32	05/06/2021	5 300 €	5 300 €	5 000 €	NC	Favorable
	LAREMA	Les singularités de Morin	Nicolas Dutertre	Nivaldo Grulha, Camila Ruiz	Brésil	Université de Sao Paulo (Grulha), Universidade Federal do Triângulo Mineiro (Ruiz)	15	20/06/2021	7 000 €	7 000 €	7 000 €	NC	Favorable
TOTAL											21 760 €		

Montant total des mobilités 2021 sortantes

Pôle de recherche	Unité de recherche	Titre du projet	Acronyme projet	Classement SFR	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire(s) du projet de mobilité sortante	Pays de destination	Établissement d'accueil	Durée de la mobilité sortante (en jours)	Date de la mobilité sortante	Budget de la mobilité	Financement UA demandé	Proposition Bureau CR
Santé	IRSET	Translational Epidemiological Center for Toxicology, Occupational health, and Preparedness	TECTOP	1/2	Alexis d'Escatha	Alexis d'Escatha	Etats Unis	Washington University In Saint Louis	16	01/06/2021	7 000 €	7 000 €	HORS MIR
Matériaux	Moltech Anjou	Cages de coordination entrelacées pour le transfert photo-induit d'électrons	LightCage	9/10	Sébastien Goeb	Sébastien Goeb	Etats Unis	NC State University	14	07/07/2021	4 420 €	3 620 €	Non retenu
	Moltech Anjou	Fonctionnalisation de nanozymes pour la catalyse biomimétique	NANOZYME	6/10	Tony Breton	Tony Breton	Australie	Universié de Nouvelle Gales du Sud (UNSW)	390	11/07/2022	27 500 €	4 500 €	Favorable
LL-SHS	ESO	Genre, Migrations et Tourisme au prisme de la Covid-19 au Maroc	GMT Heurt-Covid	6/8	Chadia Arab	Chadia Arab M'Barka Elbichr	Maroc	Université Caddi Ayad de Marrakech et Mohammed V de Rabat	60	01/05/2021	4 500 €	3 500 €	Favorable
	ESO	Espace et inégalité : l'impact de l'accessibilité urbaine sur la participation sociale des personnes à mobilité réduite	PerMobRed	4/8	Christian Pihet	Chems Eddine Hacini	Canada	Université Laval à Québec	40	20/05/2020	6 028 €	5 278 €	Favorable 3 650 €
	Centre Jean Bodin	Enseignant-chercheur invité Université d'Osaka (Japon)		3/8	Caroline Duparc	Caroline Duparc	Japon	université d4Osaka	15	28/06/2021	4 390 €	2 290 €	Favorable
	LETG-Angers	Les Paysages d'Interfaces Aire Protégée-Agriculture	PIAPA	non classé	Olivier Pays-Volard	Olivier Pays-Volard Pierre-Cyril Renaud Christophe Amiot Beatriz Bellon	Afrique du Sud Zimbabwe Brésil	IRL REHABS Nelson Mandela University Universidade Federal do Mato Grosso do Sul	50	01/04/2021	10 400 €	7 000 €	Favorable 3 500€
	3L.AM	La Guerre du Chaco dans la littérature bolivienne	GDCLB	5/8	Alaïs Le Villain	Alaïs Le Villain	Bolivie		56	23/03/2021	7 814 €	5 914 €	Favorable 4 000 €
												TOTAL	21 440 €

Mobilités 2021 Entrantes et sortantes

Pôle de recherche	Unité de recherche	Titre du projet	Acronyme projet	Classement SFR	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire(s) du projet de mobilité sortante	Pays de destination	Établissement d'accueil	Durée de la mobilité sortante (en jours)	Date de la mobilité sortante	Budget de la mobilité	Financement UA demandé	Proposition Bureau CR
Santé	CRCINA - eq. 12	Biomarqueurs mitochondriaux impliqués dans l'invasivité et la chimiorésistance	TUMRESIST	2/2	Daniel Pouliquen	Daniel Pouliquen	Italie	Université de Turin	10 (2x5)	12/04/2021	4 900 €	4 900 €	Favorable 3 000 €
Math-STIC	LAREMA	Probabilités Intégrables, intégrabilité classique et quantique	PIICQ	1/3	Mattia Cafasso	Thomas Chouteau Sofia Tarricone	Belgique Royaume Uni	UCLouvain et Bristol University	7 par pers	03/05/2021	10 900 €	7 000 €	Favorable 5 000 €
	LAREMA	Symétries : analyse et applications	SYMETRIES	3/3	Piotr Graczyk	Piotr Graczyk Tomasz Skalski	Canada	Université Laurentienne, Sudbury, Canada	14	01/06/2021	6 500 €	3 000 €	non retenu
LLSHS	LPPL	Pauvreté et Neuropsychologie chez l'Enfant	PNE	2/8	Didier Le Gall	Arnaud Roy Didier Le Gall	Brésil/Maroc	Universidade Federal do Rio Grande do Norte, Natal, Brésil	4 jours Natal, 4 jours Fez	22/08/2021	5 808 €	3 808 €	Recandidater en session 2
TOTAL												8 000 €	

Pôle de recherche	Unité de recherche	Titre du projet	Acronyme projet	Classement	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire(s) du projet de mobilité entrante	Pays de provenance	Établissement d'origine	Durée de la mobilité entrante (en jours)	Date de la mobilité entrante	Budget de la mobilité	Financement UA demandé
Santé	CRCINA - eq. 12	Biomarqueurs mitochondriaux impliqués dans l'invasivité et la chimiorésistance	TUMRESIST	2/2	Daniel Pouliquen	Pr Chiara Riganti, Dr Joanna Kopecka	Italie	Université de Turin	10 jours (= 2 fois 5 jours)	05/07/2021	4 900 €	4 900 €
Maths STIC	LAREMA	Probabilités Intégrables, intégrabilité classique et quantique	PIICQ	1/3	Mattia Cafasso	Thomas Bothner Tom Claeys	Royaume Uni Belgique	Bristol University, UCLouvain	15x2	15/03/2021	10 900 €	7 000 €
	LAREMA	Symétries : analyse et applications	SYMETRIES	3/3	Piotr Graczyk	PATRICE SAWYER	CANADA	Université Laurentienne, Sudbury, Canada	14	02/07/2021	6 500 €	3 000 €
LL-SHS	LPPL	Pauvreté et Neuropsychologie chez l'Enfant	PNE	2/8	Didier Le Gall	Pr Tarek BELLAJ	Tunisie	université de Tunis/Qatar University	Poste prof invité 2nd semestre 2021	26/11/2021	5 808 €	3 808 €

Mobilités 2021 entrantes

Pôle de recherche	Unité de recherche	Titre du projet	Acronyme projet	Classement SFR	Coordonnateur du projet	Bénéficiaire(s) du projet de mobilité entrante	Pays de provenance	Établissement d'origine	Durée de la mobilité entrante (en jours)	Date de la mobilité entrante	Budget de la mobilité	Financement UA demandé	Proposition Bureau CR
Matériaux	Moltech Anjou	Matériaux moléculaires pour la spintronique	MaMoSpin	10/10	Narcis Avarvari	Hiroshi Yamamoto	Japon	Institute for Molecular Science (IMS)	9	10/05/2021	2 750 €	2 750 €	Non retenu
	LPHIA	Étude des domaines dans les lasers à fibre	EDLF	2/10	Salhi Mohamed	Meng Yichang	Chine	Hebei University of Science and Technology, Shijiazhuang	14	06/09/2021	3 100 €	3 100 €	Recandidater en session 2
	LPHIA	Préparation et caractérisation de nouvelles couches minces de pérovskite (étude de leurs propriétés physiques)	PANCO	4/10	Mihaela Girtan	George Mousdis	Greece	National Hellenic Research Foundation Theoretical & Physical Chemistry Institute Athens	16	01/06/2021	3 000 €	3 000 €	Favorable 3 000 €
Math-STIC	LARIS	Optimisation des transferts de masse et de chaleur dans des Échangeurs/Réacteurs Multifonctionnels	OptERM	2/3	Thierry Lemenand	Charbel HABCHI	Liban	NDU Notre Dame University	60	03/05/2021	6 500 €	6 500 €	Favorable
											TOTAL	9 500 €	

VOTE

Montant des mobilités 2020 = 39 671 €

Montant des mobilités 2021 = 38 940 €

Total session 1 = 78 611 €

Enveloppe session 2 = 46 000 €

Changement de direction GEROM



Daniel CHAPPARD



Guillaume MABILLEAU

Changement de direction adjointe LPG



Emmanuelle GESLIN



Edouard METZGER

INFORMATION

Présentation de projets IUF

- **Christine BARD (TEMOS)**
- **Philippe BLAUDEAU (TEMOS)**

IUF | Institut Universitaire de France

Un réseau de l'excellence universitaire en France et à l'étranger

Enjeu Favoriser le développement de la recherche de haut niveau et renforcer l'interdisciplinarité

Trois objectifs :

- Encourager l'excellence en matière de recherche
- Contribuer à la féminisation du secteur de la recherche
- Contribuer à une répartition équilibrée de la recherche universitaire dans le pays, et donc à une politique de maillage scientifique du territoire.

Devenir membre de l'IUF

Conditions & Modalités

- Appel à candidature annuel (à partir de septembre)
- Candidat : être titulaire depuis 2 ans minimum
- 2 types de membres : IUF Juniors et IUF Seniors
- Durée : 5 ans, renouvelable sur nouvelle candidature
- Obtention d'un soutien financier et décharges d'enseignement + PEDR
- 3 candidatures maximum par période de 5 ans
- Candidatures examinées par deux jurys distincts nommés par le MESR
- Nb d'IUF fixé par le MESR : 1/3 issus d'établissements parisiens, 2/5^{ème} sciences et médecine, 2/5^{ème} LL-SHS)
- A la fin de la délégation IUF, le membre devient membre honoraire

IUF Juniors & IUF Séniors

IUF Juniors

- Avoir moins de 40 ans au 1er janvier de l'année de nomination
- Report limite d'âge sous certaines conditions

IUF Séniors

- Avoir plus de 40 ans au 1er janvier de l'année de nomination

Critères d'éligibilité

- Avoir assuré son **service statutaire au sein d'un EPSCP** dans les 2 années universitaires précédant la nomination à l'IUF
- Dossiers de candidature en français et en anglais
- Sont **éligibles** : fonctions administratives, syndicales ou électives
- Sont **non éligibles** : situation de détachement, de délégation ou de CRCT
- **Projet** : à **caractère innovant**, avec possibilité d'**ouverture sur l'ERC**
- **Candidat** : **rayonnement** national ou international, **leadership**, animation scientifique
- Fournir liste de **deux recommandants** (dont 1 à l'étranger) **et 3 experts** susceptibles d'être contactés par le jury

Obligations des membres IUF

- ✓ Réaliser le projet de recherche sur la durée de la délégation (5ans)
- ✓ Renforcer l'implication dans une **recherche de haut niveau** et de **visibilité internationale**
- ✓ Produire **un rapport d'activité** à la fin de leur délégation
- ✓ Participer aux évènements de l'IUF (assemblées plénières, colloques...)
- ✓ Contribuer à la **diffusion du savoir** auprès d'un large public
- ✓ Mentionner **l'appartenance à l'IUF** dans les travaux, les publications et interventions publiques.



IUF Christine Bard
Une histoire culturelle de
la révolution sexuelle



Mon parcours en quelques dates

- 1993 : Thèse (Paris 7, direction : Michelle Perrot)
- 1995 : MCF Histoire contemporaine
- 2000 : IUF Junior
- 2000-2001 : création d'Archives du féminisme et du Centre des archives du féminisme
- 2002 : HDR
- 2004 : professeure d'histoire contemporaine
- 2004 : création de MUSEA (musée virtuel d'histoire des femmes et du genre)
- 2006 : création de la collection « Archives du féminisme » aux PUR (30 ouvrages)
- 2009 : Création & direction de la SFR Confluences (9 ans)
- 2014 : Programme GEDI (=> 2017)
- 2017 : Ouverture d'un master d'études sur le genre régional piloté à Angers
- 2020 : IUF Senior
- 2020 : codirection du projet FemEnRev (une perséide), avec Nathalie Clot (Caf = collection d'excellence)
 - Pour en savoir plus, voir mon blog
 - *Mon genre d'histoire*, avec Jean-Marie Durand, PUF, 2021



1990

Madeleine Pelletier
(1874-1939)

Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité



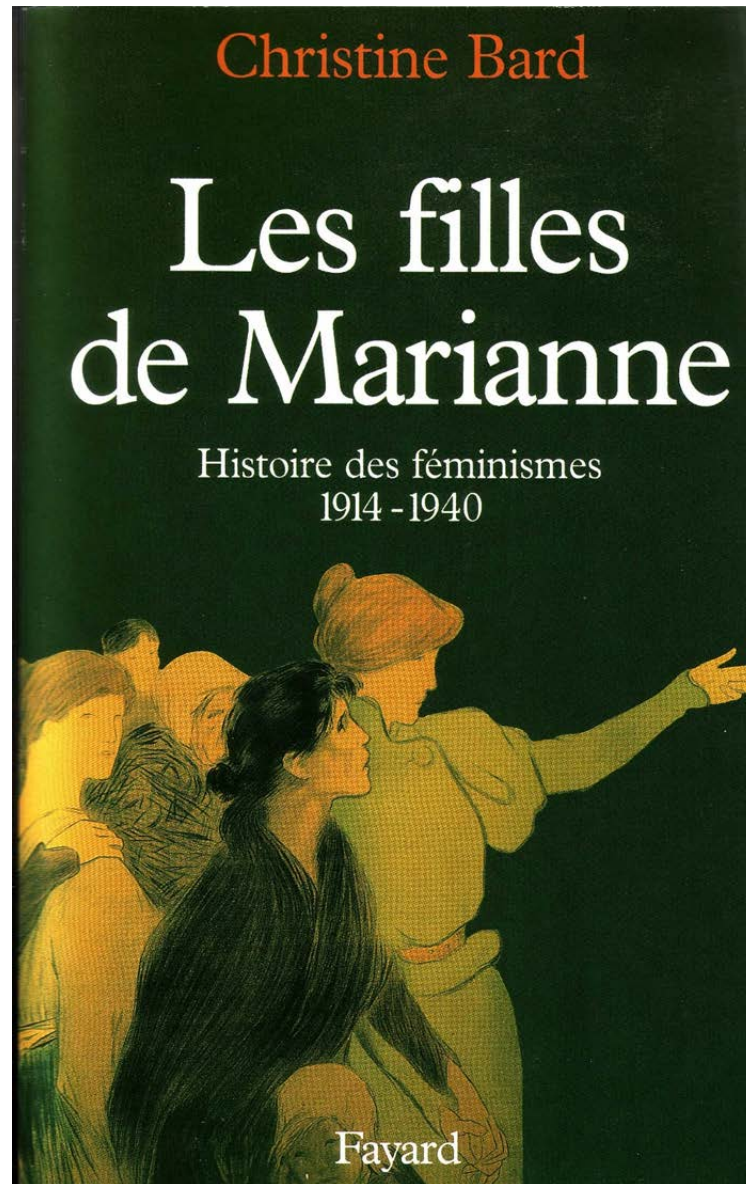
Sous la direction de Christine Bard

Jean-Christophe Coffin, Léonor Penalva,
Anne Cova, Michelle Perrot,
Félicia Gordon, Evelyne Peyre,
Laurence Klejman, Florence Rochefort,
Claudie Lesselier, Francis Ronsin,
Marie-Victoire Louis, Charles Sowerwine,
Claude Maignien, Claude Zaidman.

côté-femmes



1995



Sous la direction de
Christine Bard

Un siècle d'antiféminisme



Préface de
Michelle Perrot

Fayard

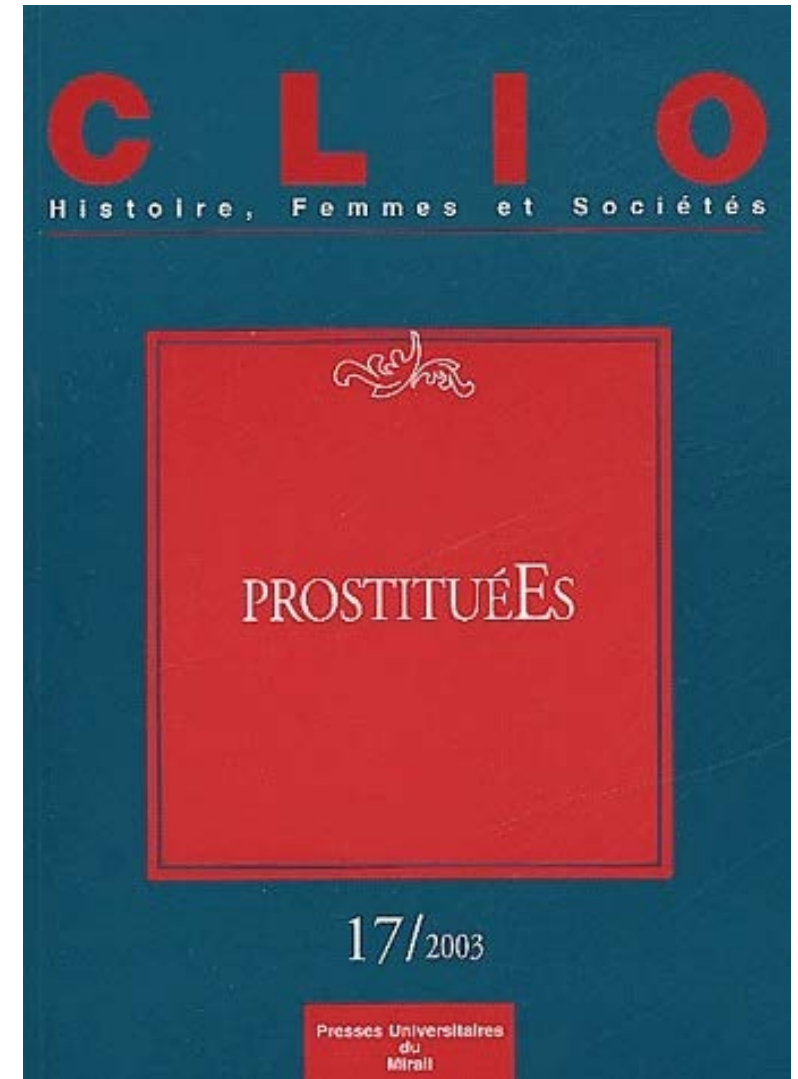
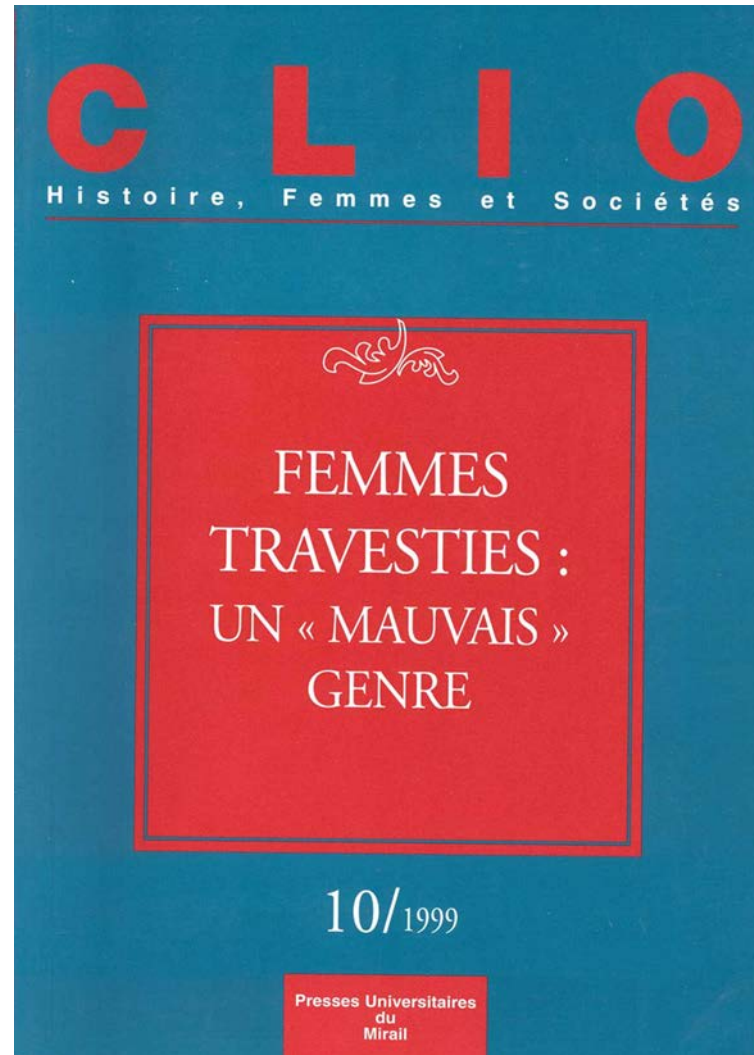
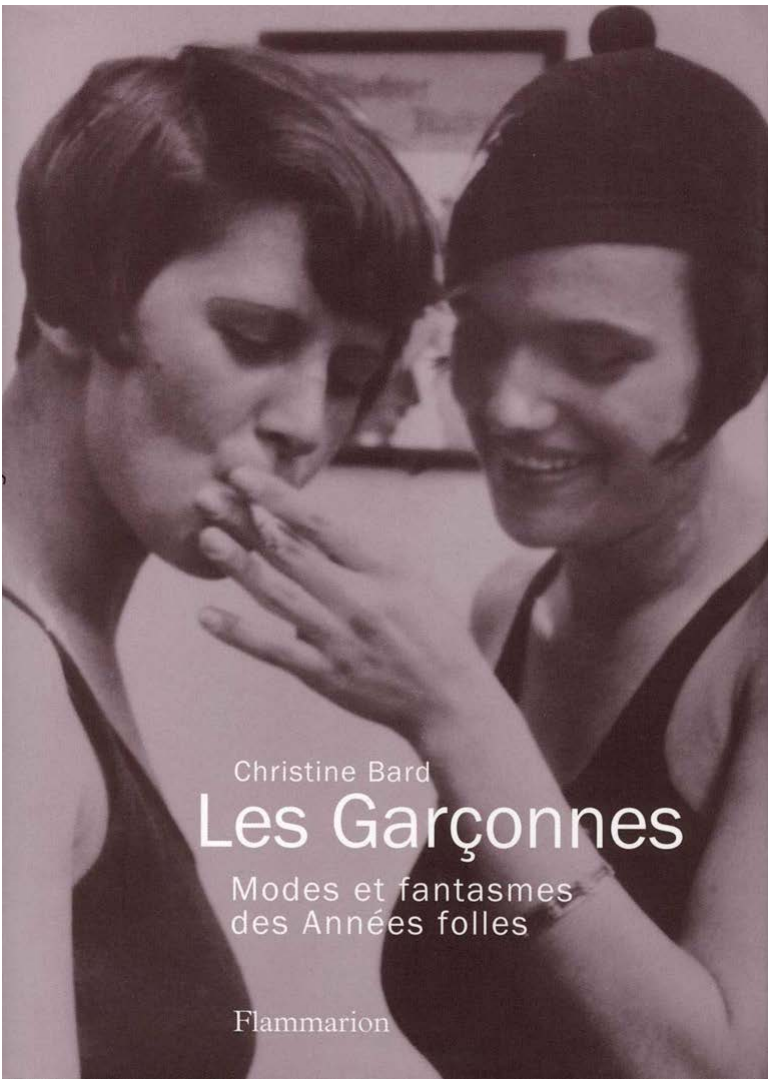


Sous la direction de
Christine Bard
Mélissa Blais
Francis Dupuis-Déri

Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui



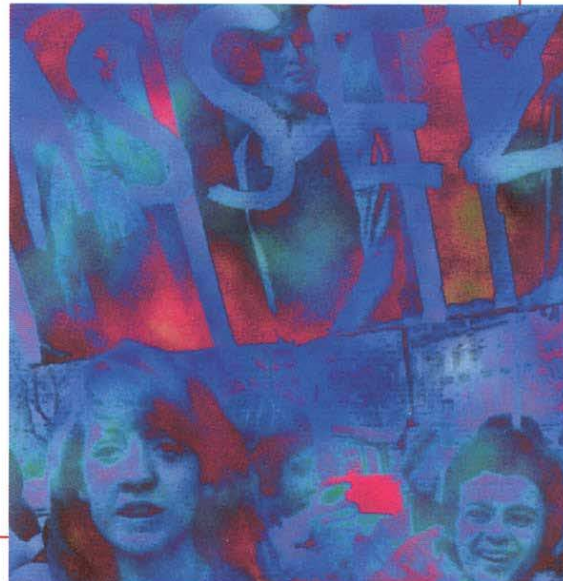
Genre et transgressions



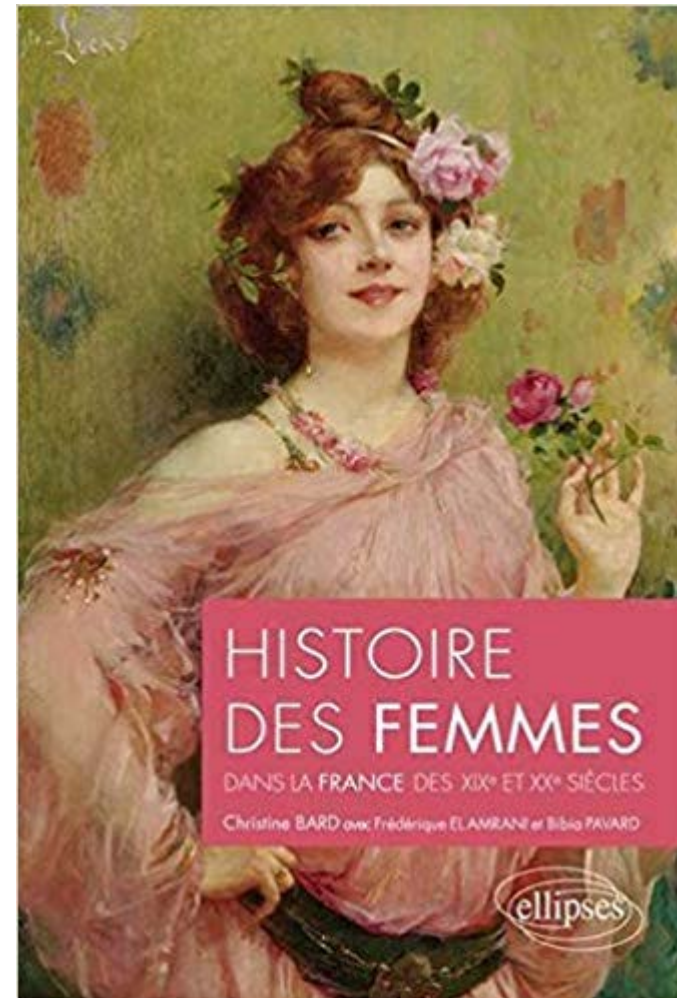


Christine BARD

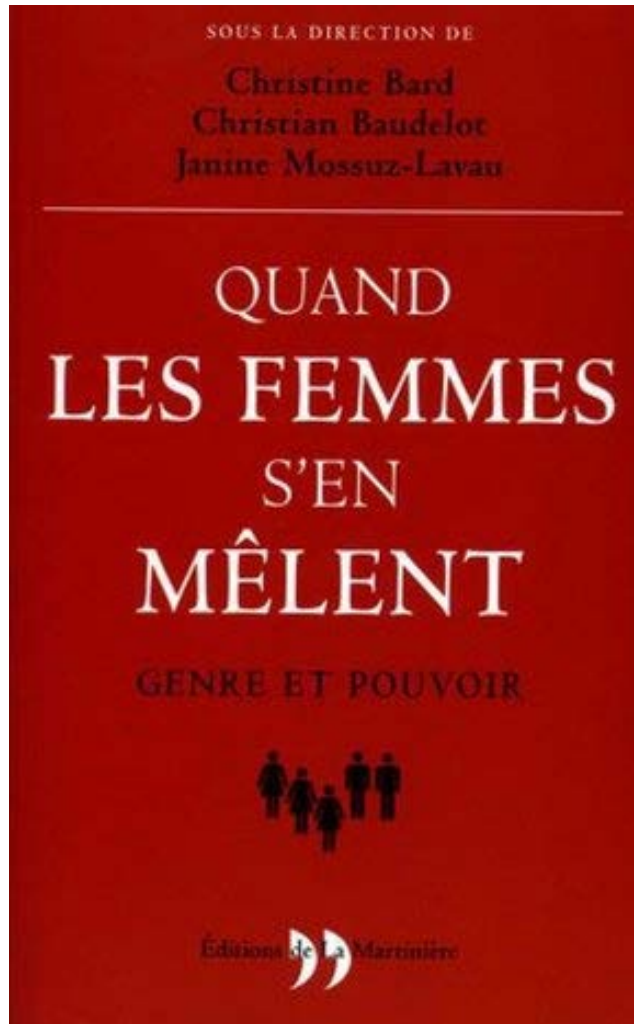
Les femmes dans la société française au 20^e siècle



ARMAND COLIN



Femmes, Genre et politique



www.histoire-politique.fr/index.php?numero=01

Rechercher

La revue
Les anciens numéros
Appel à contribution
Partager
Rechercher

La Fronde

également disponible sur Cairn
→ lire la suite

Comptes rendus

- Œuvres de Jean Jaurès
Lire Jaurès dans le texte, au jour le jour, comme nous y (...) → lire la suite
- Jean Barbéris, *La loi de 1905 n'aura pas lieu, tome 1 : L'impossible loi de liberté (1902-1905)*, Cet ouvrage constitue la première partie d'une entreprise historiographique (...) → lire la suite
- Fabrice Geraud, *Les Maquisards. Combattre dans la France occupée*, Fabrice Geraud, auteur d'un ouvrage remarqué sur Georges Guingouin (...) → lire la suite
- *Adults in the Room*, film réalisé par Costa Gavras (2019)
Adapté d'un livre de l'avis Vassilios (*Adults in the Room: My Betwixt With*) (...) → lire la suite
- James L. Newell, Silvio Berlusconi. *A Study in Failure*, James L. Newell, politologue spécialiste de l'Italie, propose une biographie (...) → lire la suite
- *Autour d'Engene Varlin*
Hasard du calendrier éditorial ou signe des temps, deux (...) → lire la suite
- Stuart Bergerson, Leonard Schmedding (dir.), *Raptures in the Everyday: Views of Modern Germany from the Ground*, L'ouvrage édité par Andrew

LE DOSSIER

Les femmes et le pouvoir

Coordination : Christine Bard

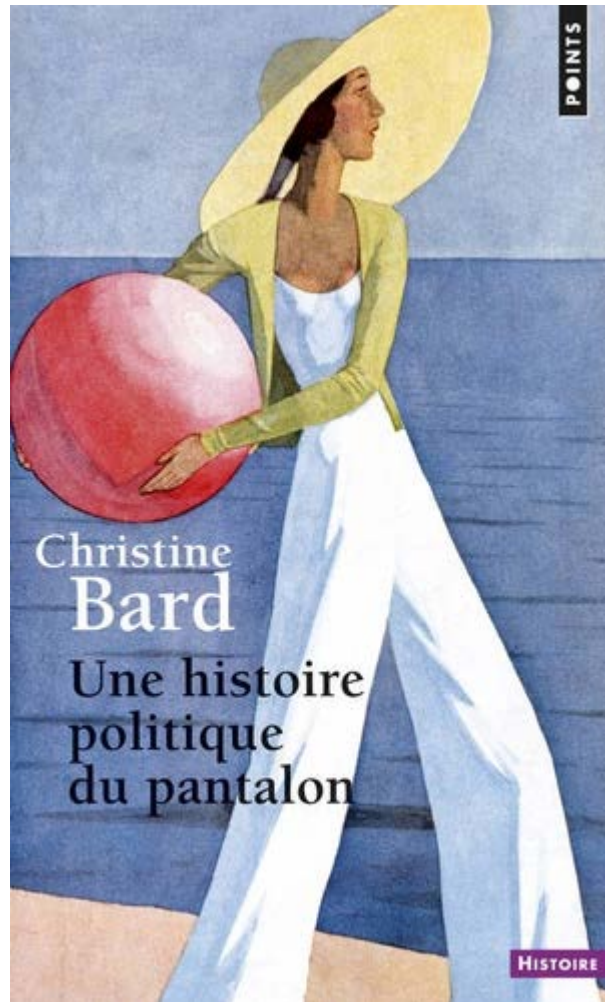
- Introduction : Femmes au pouvoir
Christine Bard
- Les premières femmes au Gouvernement (France, 1936-1981)
Christine Bard
- Les femmes latino-américaines dans les exécutifs nationaux : le cas du Chili
Désirée Marques-Pereira
- Les femmes et le pouvoir exécutif en Inde
Stephanie Tava Lemos-Rical
- Les femmes et le pouvoir exécutif depuis 1981 : la France au

FR 14:16 22/02/2020

Histoire du vêtement dans les classes populaire au XXe siècle



Une histoire politique des apparences



La Maison Française de Wellesley College vous invite à une conférence

JUPE OU PANTALON?

Christine BARD



Christine Bard est professeure des universités en histoire contemporaine à l'Université d'Angers et membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Spécialiste de l'histoire des femmes, du genre et du féminisme en France, elle a publié de nombreux livres depuis sa thèse, *Les Filles de Marianne* (1995), et a dirigé le *Dictionnaire des féministes* (2017). Elle préside l'association Archives du féminisme qu'elle a créée en 2000 et anime le musée virtuel MUSEA. Elle est actuellement professeure invitée à l'Institute for French Studies de NYU.

Mercredi 3 Octobre à 17h00
à la Maison Française
33 Dover Road, Wellesley, MA



En Français
La conférence sera précédée de rafraîchissements

WELLESLEY


Renseignements: lsambaho@wellesley.edu
Disabilités: jwice@wellesley.edu

Christine Bard

Die Frauen in der französischen Gesellschaft des 20. Jahrhunderts



L'HOMME Schriften 14

Reihe zur Feministischen Geschichtswissenschaft



ISBN 978-3-412-07306-0
www.boehlau.de

Der Kampf um die Gleichstellung der Geschlechter, die heute vor dem Gesetz verwirklicht ist, hat auch in Frankreich das 20. Jahrhundert maßgeblich geprägt. In der gelebten Realität ist sie jedoch längst nicht erreicht. Eine umfassende Darstellung der Situation der Frauen in der französischen Gesellschaft vom Ersten Weltkrieg bis zur Jahrtausendwende bietet die Historikerin und Frauenforscherin Christine Bard in ihrem Buch, das in Frankreich innerhalb kurzer Zeit mehrfach aufgelegt wurde und nun auch in deutscher Sprache vorliegt. Die Autorin zeigt, wie die französischen Frauen allen Widerständen zum Trotz auf vielen Gebieten zunehmend ihren Sonderstatus hinter sich ließen und in Bezirke vordrangen, die zuvor Männer monopolisiert hatten. Zugleich kann sie zahlreiche Faktoren erhellen, die die fortwährende Dominanz der Männer erklären. Sie interessiert sich für die Entwicklung auf den Gebieten der Politik, der Gesellschaft, der Kultur sowie des Erwerbs- und Privatlebens, wobei sie auch die jeweiligen Kontexte (Ideologie, Demographie, Ökonomie etc.) einbezieht. Mit dem auf umfangreichem Quellenmaterial basierenden Buch gewinnt nicht allein die Geschichte der Frauen an Kontur, es bildet auch eine Grundlage für weiterführende Studien in länderübergreifender Perspektive.



Christine Bard (Ed.)
Un siglo de antifeminismo

Explicito o insidioso, ordinario o pasional, el antifeminismo se manifiesta a lo largo del siglo XX. Rechazando la igualdad de los sexos, se ha mostrado con violencia cada vez que las mujeres han intentado aventurarse en los territorios desde hace mucho tiempo reservados a los varones, bien sea el de la creación intelectual bien el de la acción política en particular. Siempre presente, de modo claro o subyacente, se apoya en una tradición arcaica, pero no deja de adaptarse bajo la influencia de los cambios que ha sufrido la sociedad.

Bajo una u otra forma, el antifeminismo traduce angustias reales, y así su historia se inserta en la de los miedos colectivos e individuales. Porque desde finales del siglo XIX la emancipación de la mujer ha suscitado toda suerte de fantasmas, frecuentemente teñidos de misoginia, pero también ha supuesto el temor a la no diferenciación de los sexos.

Los antifeministas se han creído amenazados por los nuevos papeles reivindicados por las mujeres. Unos consideran el feminismo como algo «contra natura» e «inmoral», mientras otros lo califican de «puritano» y «burgués». Algunos ven en ello incluso una amenaza para la supervivencia de la nación y la armonía de la sociedad. Pero ellos no han conseguido impedir la emancipación de las mujeres, incluso aunque alguno se haya opuesto a la concesión del derecho al sufragio femenino con el argumento de que el gesto es «feo».



KJOLEN

FRIHET
ELLER
FÄNGELSE?
CHRISTINE
BARD

Mode är politik. Genom århundradenas lopp har kvinnors och mäns kläder haft en tydlig koppling till samhällsutvecklingen. I slutet av 1700-talet slutade europeiska män i samhällets övre skikt att bära pråliga och utsmyckade kläder. Män skulle klä sig fornuftigt och funktionellt medan kvinnor tvärtom stängdes in i opraktiska och rentav hälsovådliga kreaturer. Samhället strävade efter en åtskillnad mellan köns klädstil. Det skulle dröja ända till 1960-talet innan skillnaden mellan kvinnors och mäns kläder började upplösas.

Kjolen har, åtminstone i västvärlden, varit ett attribut för kvinnlighet: En stereotyp och påtvingad kvinnlighet för somliga, något självklart och rentav ett uttryck för frihet för andra.

I en tankeväckande exposé över kjolens historia ger historikern Christine Bard olika exempel på hur kvinnors kläder och kjolen i symmetri varit i fokus när kvinnor kämpat för sin frigörelse.



ISBN 978-91-7343-380-0
LEOPARD FÖRLAG
www.leopardforlag.se



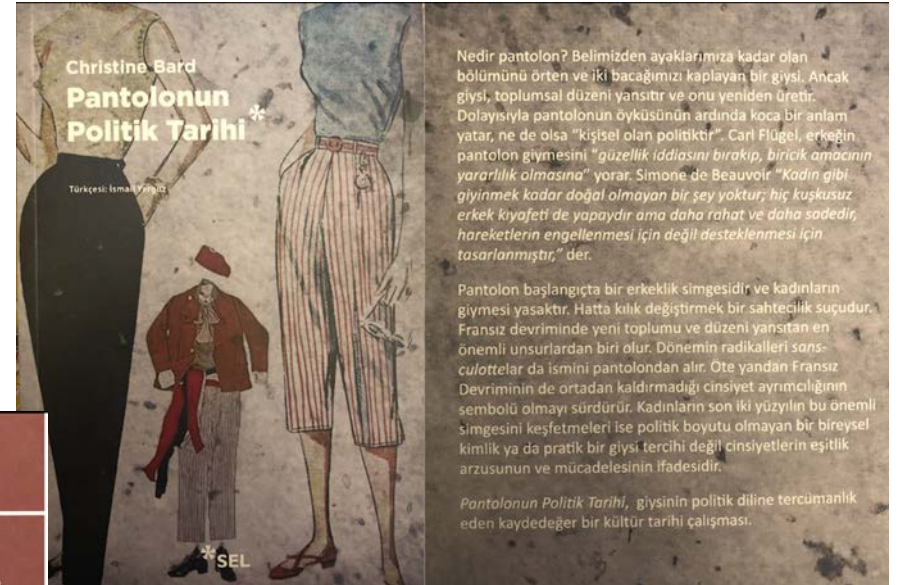
Historia política del pantalón

Christine Bard

ENSAYO
TUS QUETS
ESTORIL

Aunque ahora el pantalón se encuentre en el armario de cualquier mujer y se adapte sin cesar a los dictámenes de la moda, no siempre estuvo bien visto como prenda femenina. Sucesor del calzón, el pantalón simbolizó la masculinidad y el poder. Durante la Revolución francesa, expresó los valores republicanos y se convirtió en un elemento clave del nuevo orden político. Sin embargo, el Antiguo Régimen continuó para las mujeres, que, tanto en el ámbito del vestir como en el social, no accedieron ni a la libertad ni a la igualdad. Privadas de derechos, tuvieron prohibido el pantalón.

Pero nada como una prohibición para aguijonear al deseo. Sobrecargado de connotaciones y fantasías, el pantalón acompañó todas las transgresiones que jalonaron la ruta de la emancipación de las mujeres. Artistas, feministas, revolucionarias, viajeras, actrices, deportistas, fueron innumerables las mujeres conocidas y desconocidas que se apropiaron de la prenda masculina. Pero habrá que esperar a las décadas de 1960 y 1970 para que el pantalón se feminice. ¿Fin de la historia? En absoluto. Todavía queda un largo trecho por recorrer.



Nedir pantolon? Belimizden ayaklarımıza kadar olan bölümünü örten ve iki bacağımızı kaplayan bir giysi. Ancak giysi, toplumsal düzeni yansıtır ve onu yeniden üretir. Dolayısıyla pantolonun öyküsünün ardında köca bir anlam yatar, ne de olsa "kişisel olan politiktir". Carl Flügel, erkeğin pantolon giymesini "güzelik iddiasını bırakıp, biricik amacının yararlılık olmasına" yarar. Simone de Beauvoir "Kadın gibi giyinmek kadar doğal olmayan bir şey yoktur; hiç kuşkusuz erkek kıyafeti de yapaydır ama daha rahat ve daha sadedir, hareketlerin engellenmesi için değil desteklenmesi için tasarlanmıştır," der.

Pantolon başlangıçta bir erkeklik simgesidir ve kadınların giymesi yasaktır. Hatta kılık değiştirmek bir sahtecilik suçudur. Fransız devriminde yeni toplumu ve düzeni yansıtan en önemli unsurlardan biri olur. Dönemin radikalleri sans-culottelar da ismini pantolondan alır. Öte yandan Fransız Devriminin de ortadan kaldırmadığı cinsiyet ayrımcılığının sembolü olmayı sürdürür. Kadınların son iki yüzyılın bu önemli simgesini keşfetmeleri ise politik boyutu olmayan bir bireysel kimlik ya da pratik bir giysi tercihi değil cinsiyetlerin eşitlik arzusunun ve mücadelesinin ifadesidir.

Pantolonun Politik Tarihi, giysinin politik diline tercümanlık eden kaydedeğer bir kültür tarihi çalışması.

БИБЛИОТЕКА ЖУРНАЛА "ТЕОРИЯ МОДЫ"

Кристин Бар
ПОЛИТИЧЕСКАЯ
ИСТОРИЯ БРЮК

НОВОЕ ЛИТЕРАТУРНОЕ ОБОЗРЕНИЕ

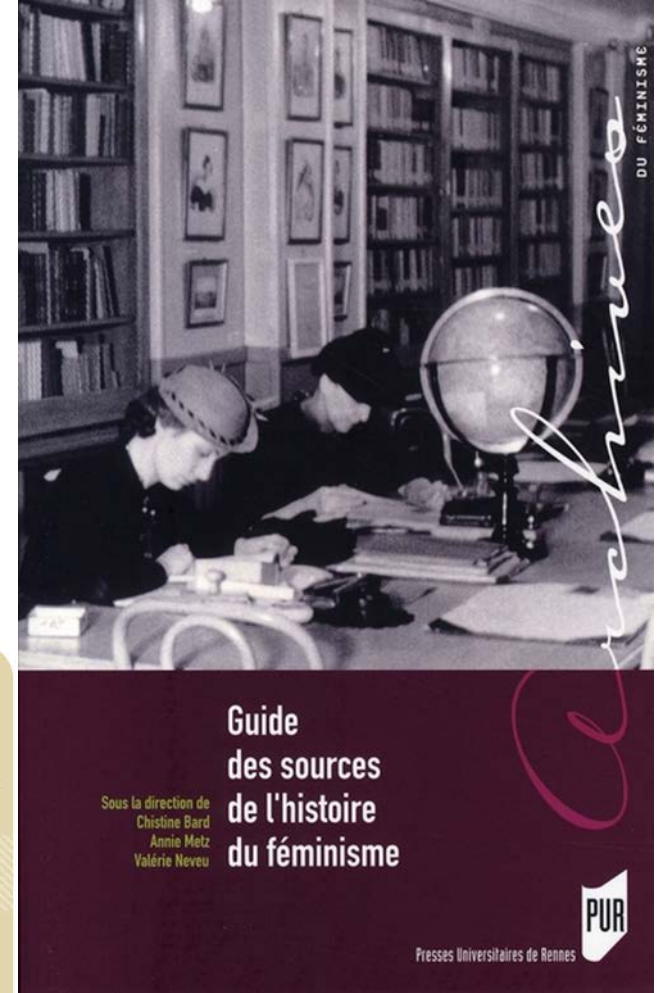
БИБЛИОТЕКА ЖУРНАЛА "ТЕОРИЯ МОДЫ"

Кристин Бар
ПОЛИТИЧЕСКАЯ
ИСТОРИЯ
БРЮК

Что такое брюки? Все мы знаем, что это одежда, которая закрывает нас от талии и ниже, причем каждую ногу в отдельности. Эта, на первый взгляд, простая вещь имеет тем не менее необычную историю: ведь брюки — не только одежда, но еще и символ. У кого кюлоты, у того и власть, — говорили до того, как на смену кюлотам, закрывавшим ноги только до колен, пришли длинные брюки. На рубеже XVIII—XIX веков эта одежда простонародья становится также достоянием высших классов общества, причем именно мужчин. Символ мужественности, она была запрещена для женщин, которым пришлось отвоевывать право носить брюки. Как наглядно показывает автор, именно в отождествлении с гендером и властью кроется исток этой удивительной истории.



2021 : les 20 ans du Centre des archives du féminisme



Fonds Marie-Rouneval
Elle témoigne des premières années de militantisme de cette institutrice laïque (1841-1918), communarde à Lyon, syndicaliste, socialiste et franc-maçonne, qui fut vice-présidente du CNPF.

Fonds Océile Brunschvicg
Elle relate l'engagement militant et politique de cette femme (1877-1946) qui présida l'Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF) et le Conseil National des Femmes Françaises (CNFF) et fut sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale du Front populaire.

Fonds Laure Redoukh
Elle nous renseigne sur cette féministe (1887-1970) qui connaissait Cécile Brunschvicg, fonda le Groupe Marseillais de l'UFSF et milita au sein du CNFF.

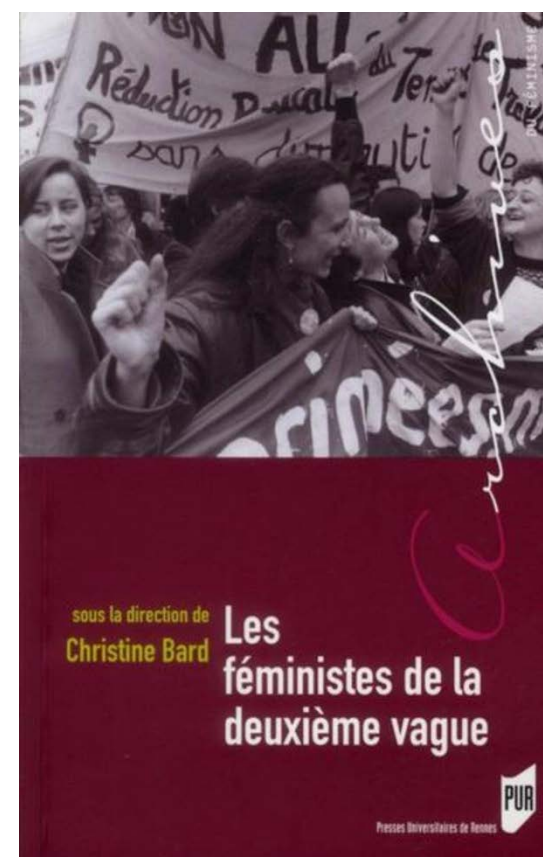
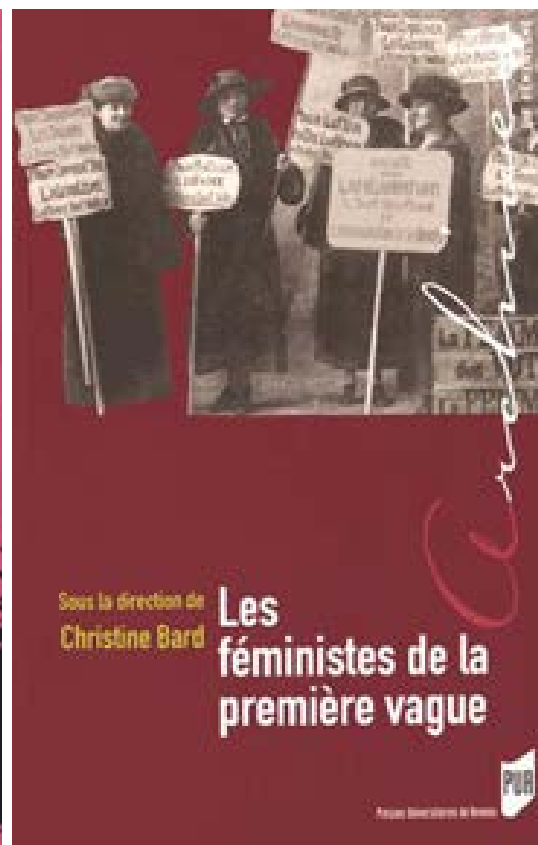
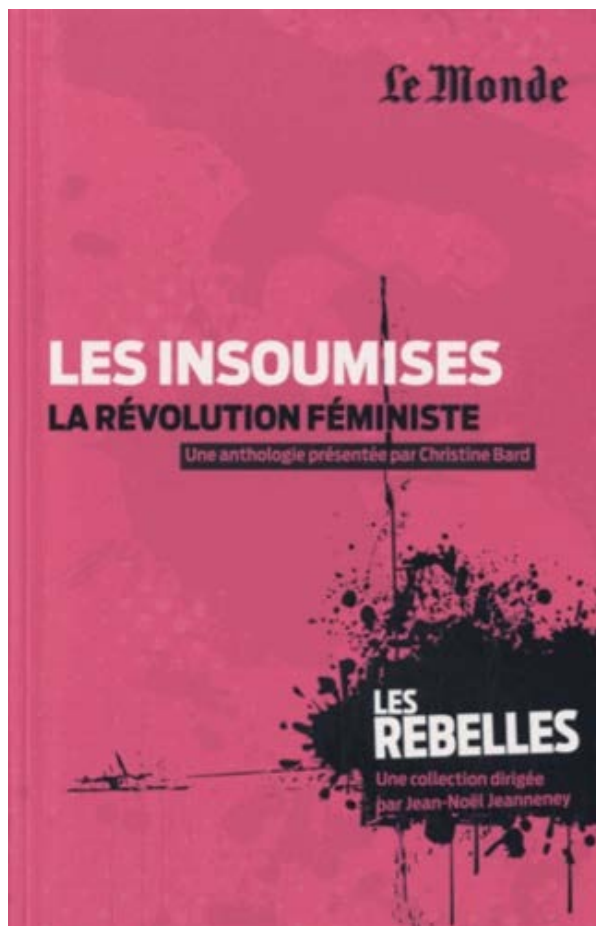
Fonds du Conseil National des Femmes Françaises CNFF
Ce réseau fédère plus de 50 associations féminines actives dans toutes les sphères de l'économie et de la société et se bat pour la défense des droits des femmes depuis sa fondation, en 1901.

Fonds Marcelle Bevaud
Elle retrace le parcours de cette femme politique (1908-2008) qui fut la première femme vice-présidente du Conseil de la République, présidente du Comité du travail féminin et représentante de la France à la Commission de la condition de la femme des Nations unies.

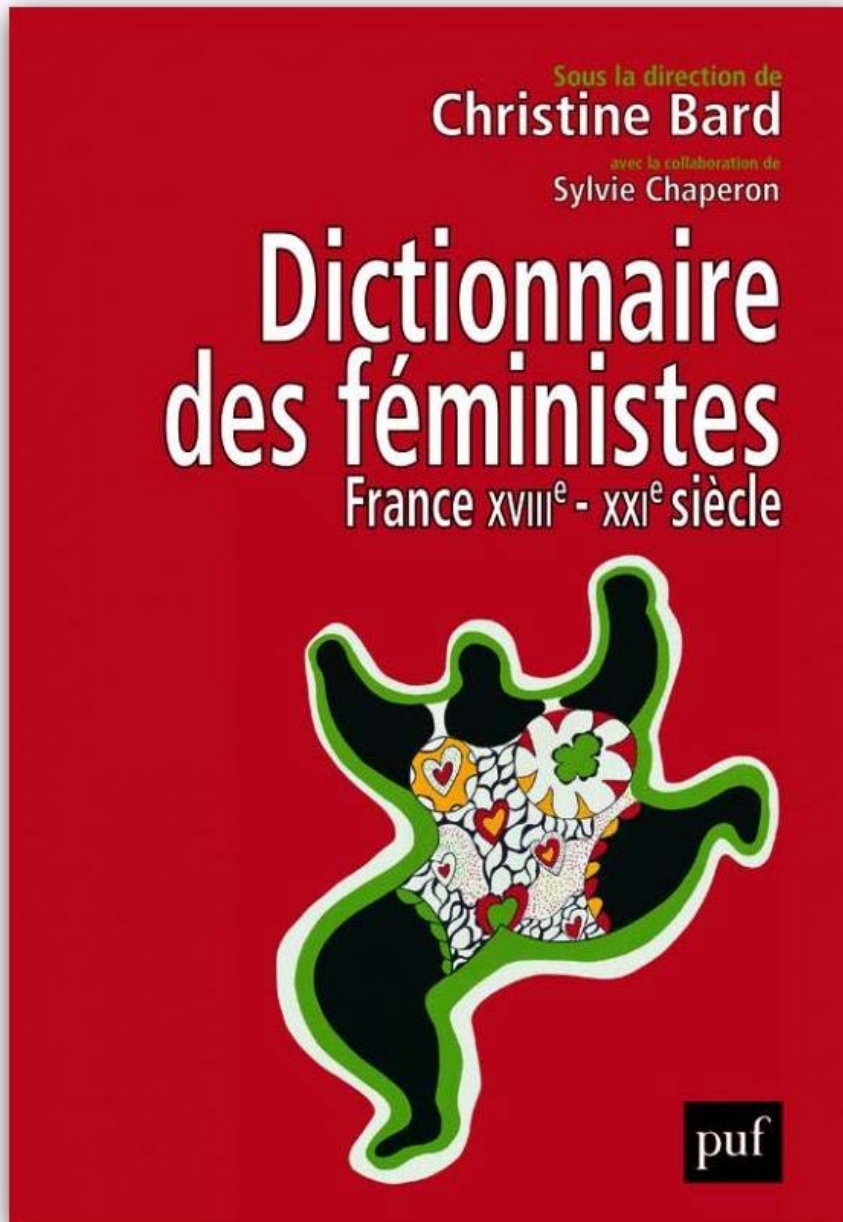
Fonds Benoîte Groult
Ces archives retracent la vie d'écrivaine, de journaliste et de conférencière de l'auteure du célèbre essai *Ainsi soit-elle*, ainsi que ses différentes activités militantes. Elles contiennent entre autres les manuscrits du *Journal à quatre mains*, des *Vaisseaux du cœur* et de *Mon événement*.

Fonds Yvette Roudy
Ce fonds contient les archives personnelles (mais aussi des ouvrages, des affiches et des photographies) de cette militante, qui fut ministre des droits de la femme de 1981 à 1986, mais aussi parlementaire socialiste et présidente de l'Assemblée des femmes.

Fonds Florence Montreynaud
Elle réunit des archives associatives (Association des femmes journalistes, Elles sont pour!), iconographiques (collection de photos de l'agence APF) et documentaires. Auteure de *L'Aventure des femmes : XIXe-XXe siècle* (Nathan, 2006), F. Montreynaud a lancé le mouvement des Chénones de garde et a fondé les mouvements La Moutte contre la publicité sexiste et Encore féministes.



2017 : le Dictionnaire



2012



2020



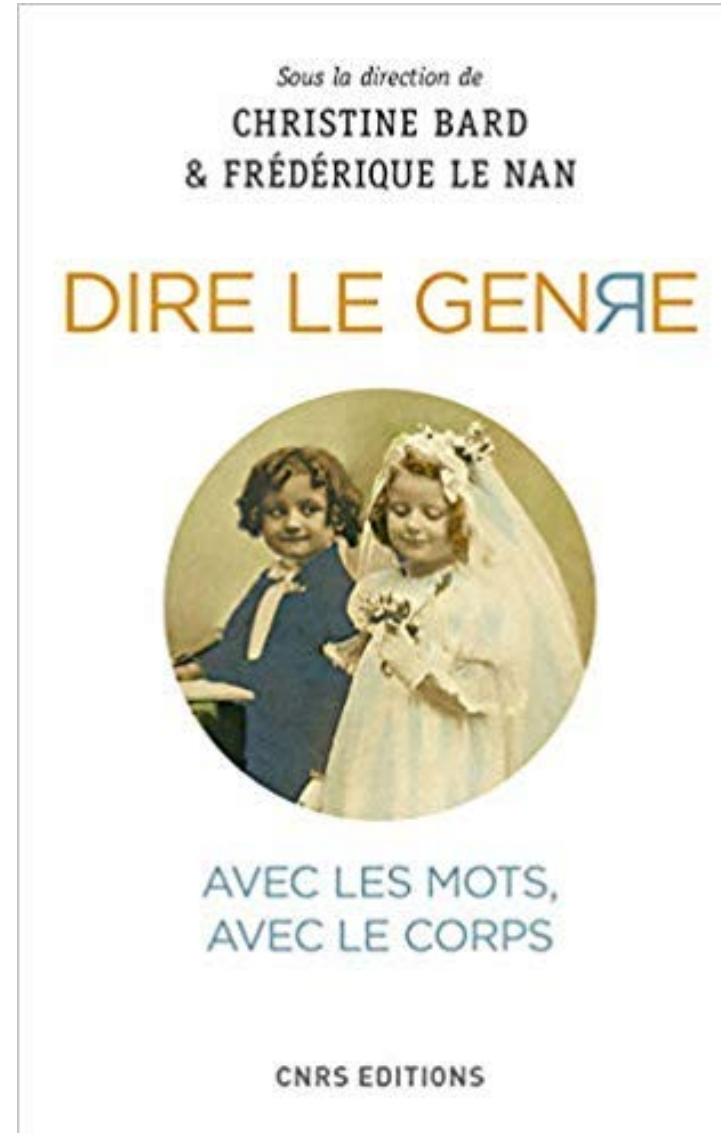
Christine Bard

Féminismes

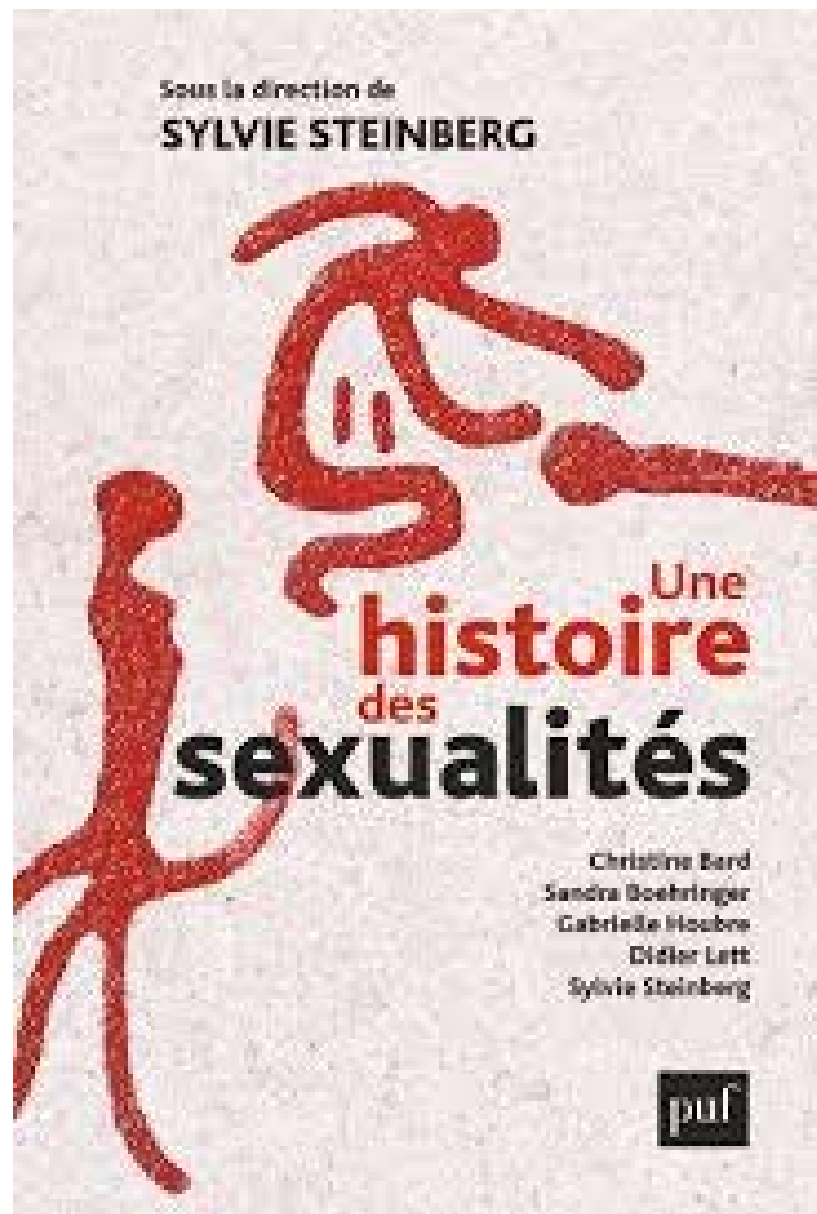
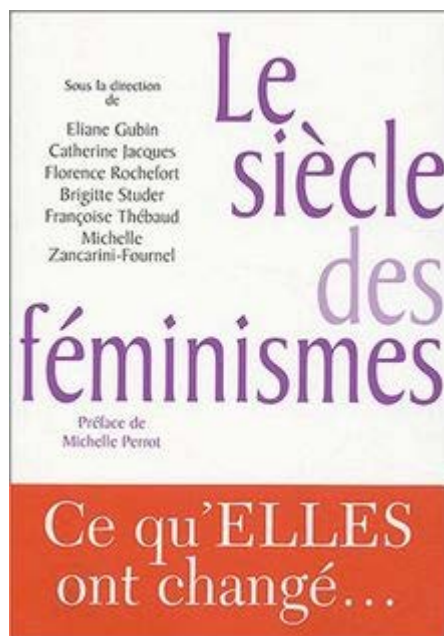
150 ans d'idées reçues



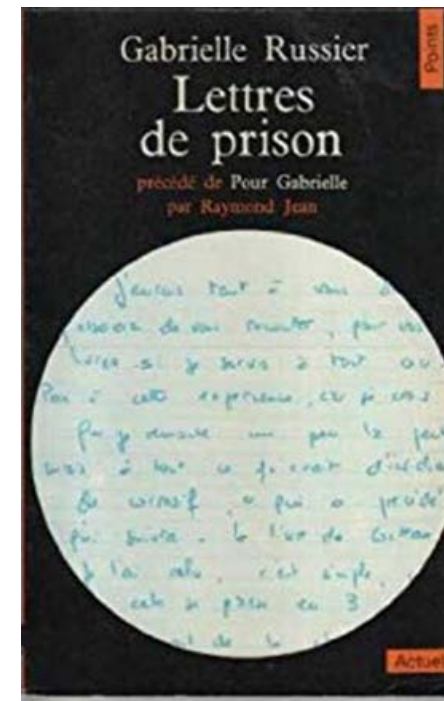
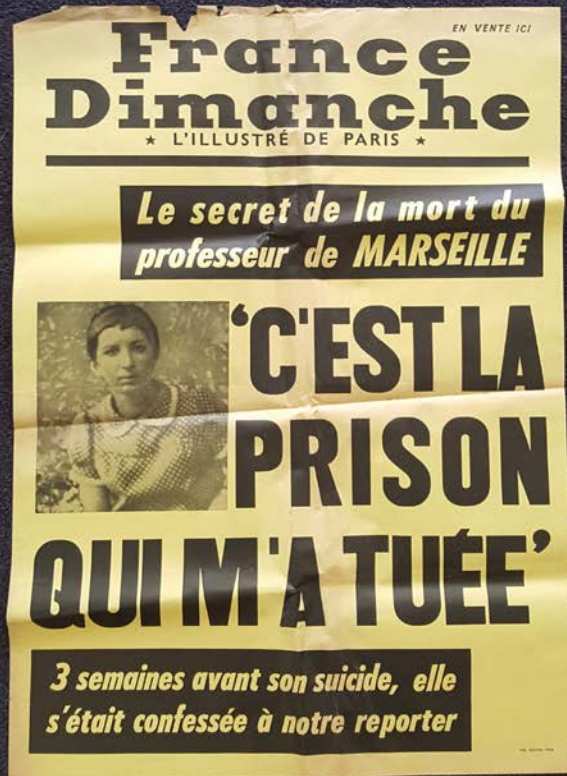
**Une des productions de
GEDI (2019)**



2018 : Partie Xx^e-XX^e s. : quelle « révolution sexuelle » ?



Ouvrage en cours de rédaction (Seuil, 2022)



Commissariat de « Parisiennes citoyennes » : exposition-catalogue-programme culturel



Suzy (Suzanne Mathieu), Une jeune femme amputée

Billancourt 2. 2. 43.

Mon cher petit Marcel.

J'ai reçu ta lettre ce soir et, après avoir couché Claudine je t'écris un petit mot. Maman est couchée aussi car il faut que je te dise qu'elle vient coucher avec moi car je lui ai dit que j'avais peur la nuit.

Cela ne pourra pas durer toujours évidemment, mais après je m'y habituerai peut-être.

En te quittant, Lundi, je suis retournée chez Roine jusqu'à mardi soir. et je suis rentrée pour dîner chez mes parents. ensuite, ma mère est venue coucher avec moi.



1. Nom : GOUARIN

EPOUSE : MATHIEU

2. Prénoms : SUZANNE AMELIE

3. Date et lieu de naissance : 18 JUN 1920

92 BOULOGNE BILLANCOURT

4. Domicile : 79 RUE DE STRASBOURG

92 COURBEVOIE

Signature du Titulaire

5. Délivré par : PREFET DES HTS DE SEINE

6. A NANTERRE

Le 21/01/77

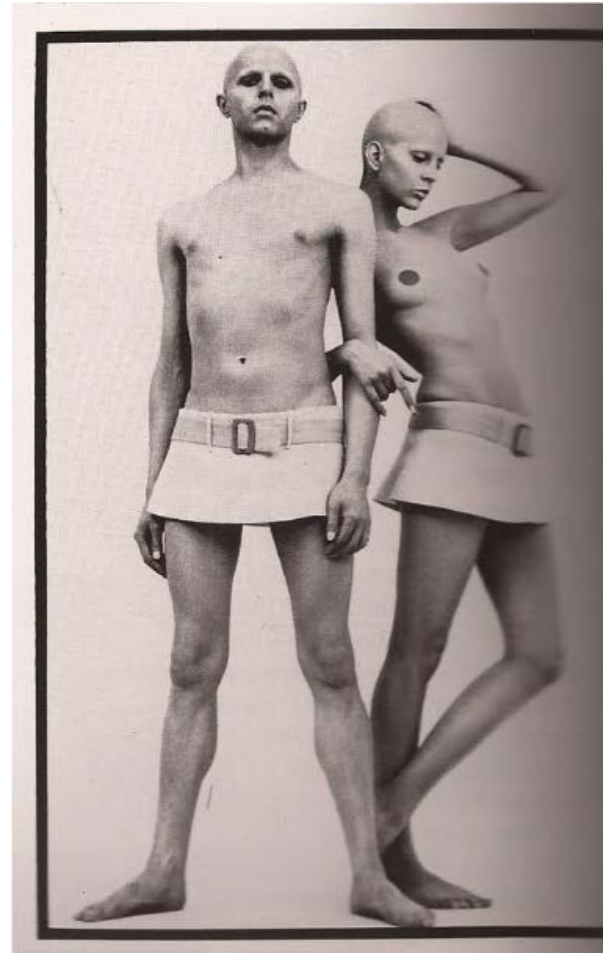
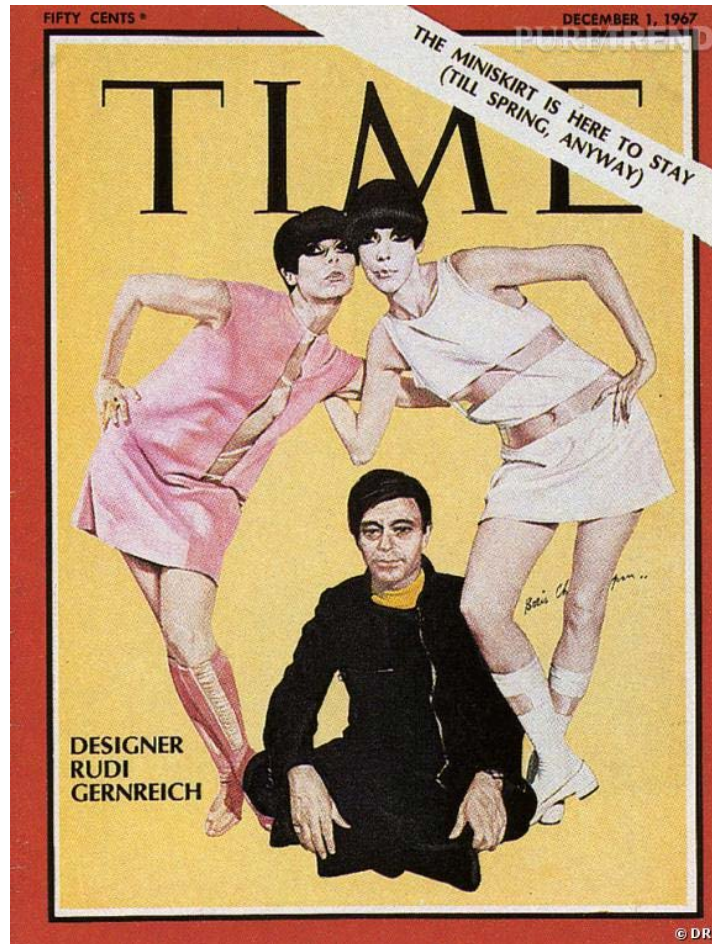
N° 92/174235 N

Signature de l'Autorité

POUR LE PRÉFET, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ de l'Autorité Suzanne BERMOND



Rudy Gernreich (1922-1985), styliste de la Révolution sexuelle



Un projet ERC Advanced Grant : Une histoire transnationale des figures d'écrivaines incarnant l'émancipation sexuelle



Calendrier IUF

Calendrier

2020	2021	2022	2023	2024	2025
A1 Préparation ERC	A1 Préparation ERC	A1 Préparation ERC	A1 Candidature ERC	?	?
	B1 JE Déportation	B2 JE Déportation	B3 JE Déportation	JE La mode et la révolution sexuelle	Colloque Postérité des écrivaines – à paraître 2026
C1 Affaire Gabrielle Russier [+ <i>Les féministes et leurs archives</i> + Edition révisée <i>Le féminisme au-delà des idées reçues</i>	C2 « Beau livre » Suzy + <i>Parisiennes citoyennes !</i> Catalogue de l'exposition, Paris Musées.	C3 Définir la révolution sexuelle	Recherches Séjour UCLA	Idem	C4 Rudy Gernreich Catalogue et livre C5 Rudy Gernreich, styliste de la révolution sexuelle
D3 Expo Citoyennes à Carnavalet	D2 Expo Suzy Sur MUSEA				D1 Expo Gernreich New York
E1 Atelier de Suzy	E3	E3	E3	E2 Université d'été doctorale	E3



- Plus
- > Madeleine Pelletier
- > JE Mode et révolution sexuelle : une histoire comparée
- > colloque sur la postérité des écrivaines
- > projet FemEnRev : plus ambitieux que prévu. Un colloque international à organiser à Angers fin mars 2022 pour la clôture du projet, étape vers une 2^e candidature. Sujet : *les revues féministes en Europe (1945-1995)*
- *Intégration dans le projet de diverses activités régulières (Archives du féminisme + MUSEA)*



Résultats IUF : comparaisons

- À faire sur le site de l'IUF qui permet des interrogations par discipline, université...
 - > ANGERS : 6 dont 2 Junior + senior – 8
 - 5 historiens (Christine Bard 2, Philippe Blaudeau 2, Michel Nassiet 1)
 - 1 géographe (Aziz Ballouche)
 - 1 STIC (Jin-Kao Hao)
 - 1 chimiste (Marc Sallé)
 - > LE MANS : 6
 - > ORLEANS : 6
 - > UBO : 4
 - > ROUEN : 17
 - > répartition H/F



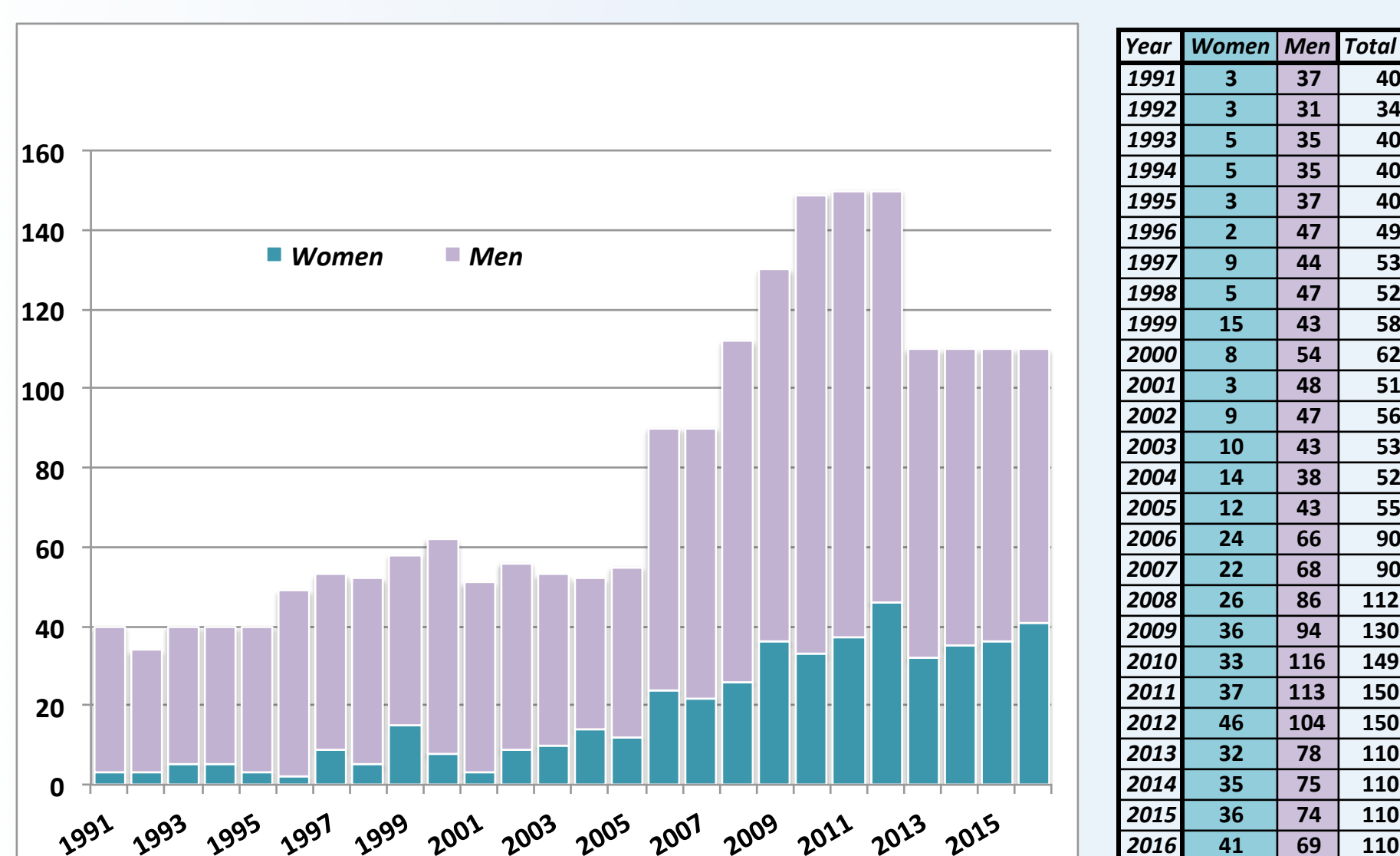
What is The Institut Universitaire de France (IUF)?

Founded in 1991 by a government decree, the IUF aimed at providing the development of high level research (French excellence) in universities. Membership set annually for five years, results out of a very selective procedure. Members are requested to remain in their universities, in order to improve their own research. IUF members (juniors i.e. under 40, seniors i.e. above 40 and renewed seniors) have less of a teaching work load and may get substantial financial support. Yet, the history-builders of the Institute have never carried this out through a gendered lens. Our aim is ask ourselves what it takes for an outstanding academic woman to be selected as an IUF member ?

Gender investigations

Figures and calendar events presented below, show the recruitment discrepancies between men and women from 1991 to 2016. From the gender equality point of view, the number of women recruited by the IUF, compared to the number of men, is obviously lower in rank. The total number of women and men recruited during the whole period is **2046 — among whom are 474 women (23%) — which is supposed to give the picture of the French academic top level.** In spite of this large difference, the women schemes, which started very low, have increased, not linearly but at varying rates or time periods, especially since 2006 and up to 2012. From 2013 to 2016, the percentage of women increased from 29% to 37% of the total number.

Figure 1.— Total Annual Recruitments : Men and Women (Juniors, Seniors and Renewed, in numbers)



Since the 1980's various incentive policies promoting gender equality and parity between men and women have been officially planned and managed by successive French governments and administrative managers (cf calendar of events), with no immediate results for the IUF. For instance, 1991, 1992, 1995, 1996, 2001, were the worst years for the recruitment of women (cf figure 1).

Fortunately, in 2001 the "Mission pour la parité en sciences et en technologies" was founded within the Research Ministry. IUF administrators were subsequently required to enforce a gender policy. The Head of the Mission, definitely implemented the IUF in projects of gender equality. As a result, during the following years (2002-2005), the beginning of a positive trend in the number of women recruited can be noticed.

Research ministers then assessed this trend for the next six years (2006-2012), notably increasing the total number of recruitments (men and women) : this rise was boosted by the French governments who wanted France to be at the top level of international competition. The number of women reached its apex in 2012 (46) but stabilized (2013-2016) at a lower level, probably because of economic austerity. This raise seems to be a positive sign to gradually balance the number of recruited women.

It is worth emphasizing the contribution of women associations ("Femmes et maths", "Femmes & sciences"... etc.) that constantly triggered the state authorities to draw their attention to gender inequalities in higher education and research.

Figure 2. — Annual Junior Recruitment: Men and Women (in numbers)

The pattern concerning junior women is very similar to the one in figure 1. Although gender parity was far from being fulfilled for junior recruitments, the junior category opened to women is the greatest: the highest number of junior women recruited was 29 in 2012. Between 1991 and 2016, the available data showed that the average percentage of junior women members was 27.5%.

However, it is interesting to notice that the junior category also vastly opened up to men, pinpointing an effort towards young researchers (under forty years old).

This clearly means that the state and administrative policies supporting gender equality, were somehow efficient whilst not sufficient.

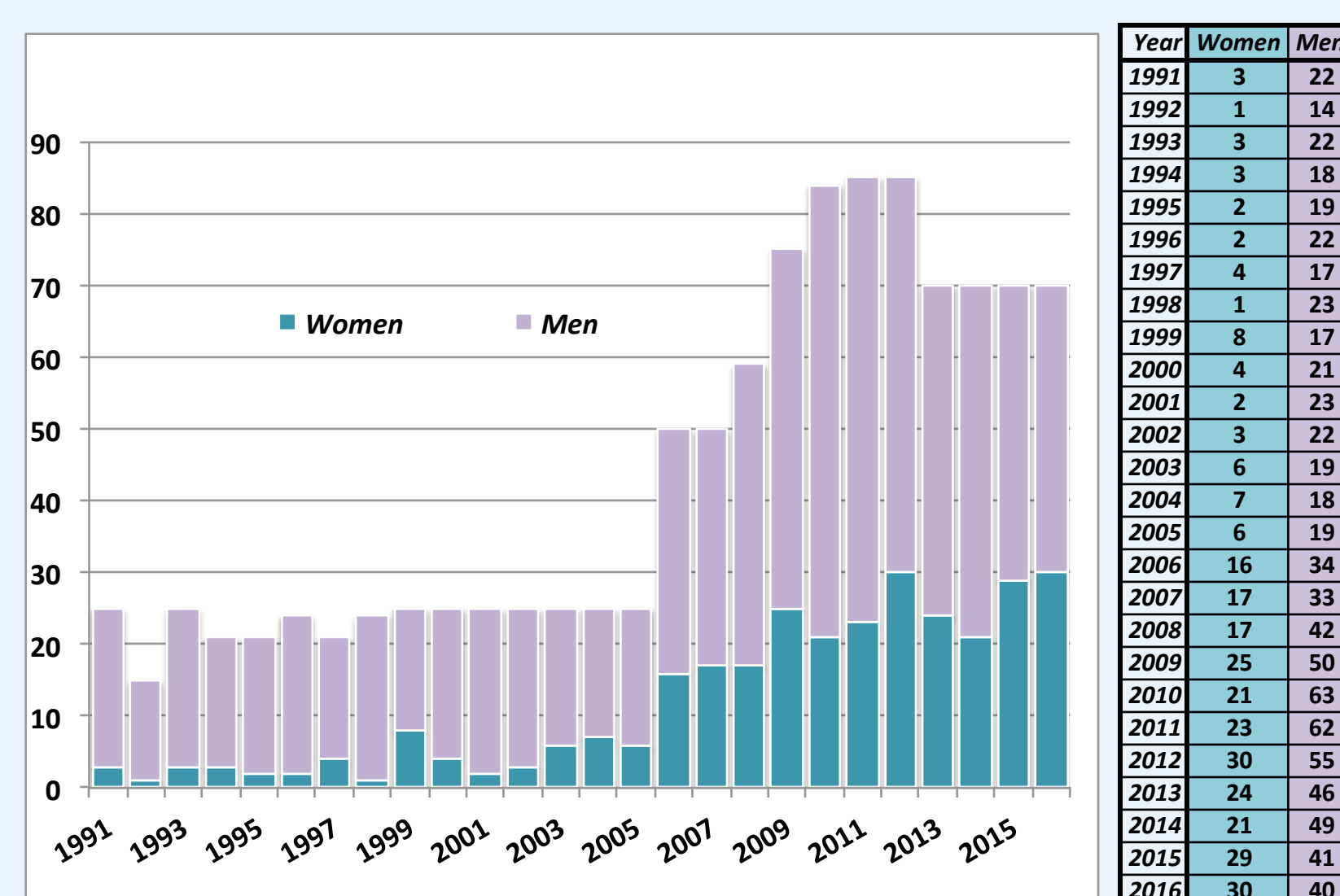


Figure 3. — Annual Senior Recruitment: Men and Women (in numbers)

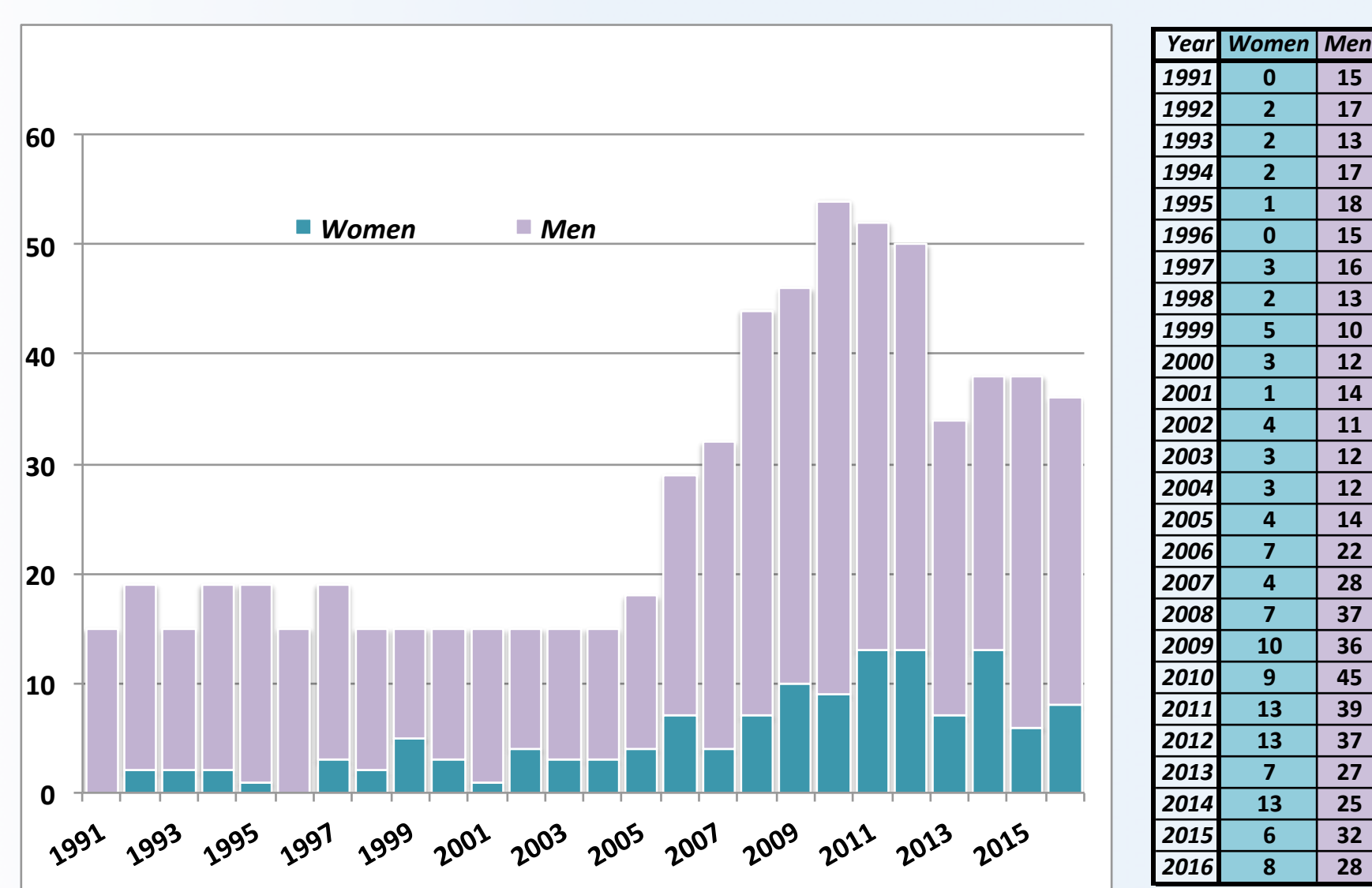
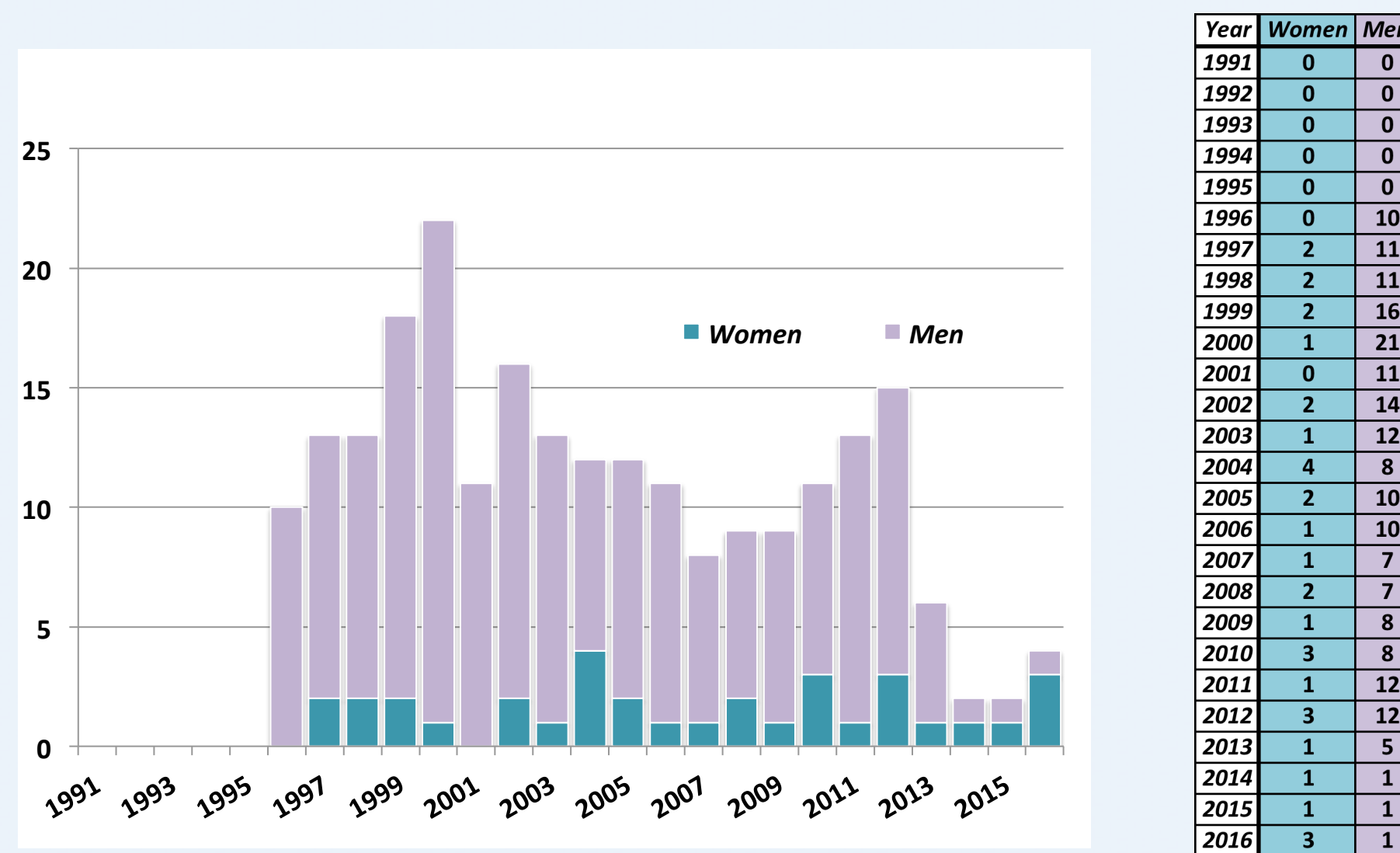


Figure 4. — Annual Renewed Recruitment: Men and Women (in numbers)



3. — Annual Senior Recruitments: Men and Women (in numbers)

In the early beginning (1991-2005), there were very few female seniors members. The highest total number of senior women recruited does not go over 13 in 2011, 2012 and 2014, whereas it was 45 (2013) for men. In addition to this, between 1991 and 2016, the data provided by IUF staff, show that the average percentage of female members is 17.8%. Consequently, this clearly shows an invisible "glass ceiling" linked to the barriers encountered by women accessing top level positions in universities.

4. — Annual Renewed Men and Women (in numbers)

This figure is far different from the previous ones. The number of renewed women is very low - between 0 and 4 during the period 1991-2016: a statistical treatment is not significant. *A contrario* the number of renewed men varies from 1 to 21, thus the ratio men/women was quite large. The actual trend is the decline of the renewal.

Table 1.— Women applicants/ Total applicants

Year	Seniors		Juniors	
	Women candidates / Total candidates	Women candidates / Total candidates	Women candidates / Total candidates	Women candidates / Total candidates
1992	15 / 167	7 / 50		
1993	19 / 164	12 / 77		
1994	19 / 143	12 / 53		
1995	20 / 150	8 / 62		
1996	23 / 141	7 / 73		
1997	17 / 120	10 / 70		
1998	20 / 133	11 / 88		
1999	25 / 150	19 / 122		
2000	20 / 138	24 / 145		
2001	25 / 130	24 / 149		
2002	22 / 121	33 / 125		
2003	22 / 127	55 / 159		
2004	32 / 131	65 / 204		
2005	37 / 156	67 / 218		
2006	31 / 135	93 / 304		
2007	25 / 139	86 / 264		
2008	24 / 124	75 / 237		
2009	54 / 208	102 / 305		
2010	51 / 207	94 / 291		
2011	57 / 215	95 / 294		

Maternity Policy at the IUF

The 2014 unfortunate attempt - firstly to remove, secondly to stop completely a usual arrangement extending the age limit to apply (an extra year allowed per child) - did not succeed. The alert was given by three IUF junior members having identified the regression for women and who had made the choice of raising children.

The worst cared members
From 1991 to 2016 only "one" senior female mathematician was nominated at the IUF !

Table 1. — The table on the left hand side, displaying data between 1992 and 2011 and provided by IUF staff, shows that there was: 1) a low number of junior women applicants until 2002; 2) a low number of senior women applicants until 2003; 3) more junior women than senior women applicants; 4) a low number of women applicants versus total number of applicants. The reason for this obviously reflects the « glass ceiling » mentioned above.

In 2016... in their own words...

as a juror



Mireille Delmas-Marty, jurist,
Collège de France :
« If we make a par, let's choose a woman. »

as members



Christine Bard, historian,
Université d'Angers :
« I thought it was inaccessible. »



Isabelle Gallagher, mathematician,
Université Paris-Diderot :
« In my malelike environment, the IUF is well known. »

Selective bibliography

2000, Noria Boukhobza and al., *Les Enseignants-chercheurs à l'Université. La place des femmes*, Report to the Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la technologie, 96 p. ; 2002, Simone Gllgenkrantz, « Les femmes dans la recherche française », in *Médecine-Sciences*, vol. 18, pp. 1287-1291 ; 2004, Frédérique Pigeyre, Annick Valette, « Les carrières des femmes à l'université. Les palmes de verre du cocotier », in *Revue française de gestion*, vol. 4, n° 151, pp. 173-189 ; 2005, Claudine Hermann and al., *Les Femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche publique*, Report, Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des femmes et des hommes aux fonctions publiques, Paris ; 2013, Marie-Claude Maurel, IUF : *Rapport d'enquête auprès des membres de l'IUF*, Paris, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; 2015, Colloque Femmes et sciences, *Choisir et vivre une carrière scientifique ou technique au féminin : Pourquoi, comment ?*, Musée d'histoire naturelle de Toulouse.

Acknowledgements: we would like to thank the IUF administrative team, specially Michel Cogné (administrator), Corinne Gadini, Abdourahmane Sow, and Daniel Krief, as well as Christine Bard, Catherine Chadefaud, Mireille Delmas-Marty, Claire Desaint, Olivier Fouché, Isabelle Gallagher, Danièle Gondard, Jean Grobla, Colette Guillopé, Claudine Hermann, Huguette Klein, Laurence Quintin, Françoise Thébaud, Éliane Viennot and Joëlle Wiels.

Calendar of Events

French public policies promoting gender equality... and the IUF

August 26, 1991, IUF founding decree

October 18, 1995, Decree ruling the *Parity Observatory*, under the French Prime Minister authority.

July 8, 1999, *Constitutional Law* on Equal Access of Women and Men to Electoral Mandates and Elective Offices.

June 6, 2000, *Law on Parity* in politics.

March 9, 2001: *Génisson Law* on Professional Equality between Women and Men.

September 18, 2001, Order launching a Parity Mission at the Ministry of Research and Technologies to both strenghten the role of women in university and academic careers and produce gender statistics.

May 3, 2002, Decree ruling the naming in the Public Services, juries and Election Committees (a minimum of third persons per gender).

March 23, 2006, Law on Equal Pay between Women and Men.

August 10, 2007, *Pécresse Law*, Liberties et Responsabilities of Universities, LRU.

July 23, 2008, Constitutional Law amending the first article of the French Constitution. *The law provides equal access of women and men to electoral mandates and elective office, as well as professional and social responsibilities.*

March 12, 2012, *Sauvadet Law* on quotas for decision-making bodies (juries, selection committees, administrative committees, job positions in public service (40% in 2018).

January 3, 2013, Decree ruling the *High Council for Gender Equality*, under the Prime Minister authority.

July 22, 2013, *Fioraso Law*, compulsory parity in voting for academic bodies ; gender quotas within universities managers.

August 4, 2014, *Law for Real Equality between Women and Men.*

In addition to this set of laws, in 2002, 2006 and 2013, a series of agreements and charters were signed by several ministries, of which the Ministry of Research.

The French scientific supremacy resisted quite well to gender policies. Under pressure, it finally conceded ground for women. Instead of increasing the percentage of women members, the French governments raised the total number of members. Since 2006, this deed led automatically, not only to increase the number of female members but also to enhance the number of male members. For junior women, this rise was a better opportunity than that for senior women. Starting from 2012, this readjustment reaching up to 37.3% for women, occurs at the expense of senior renewed men.

In 2016, twenty-five years after the founding of the IUF, in spite of the efforts conceded, some work still needs to invigorate the advancement of women.

“Geo-ecclesiological alternatives. Studies of the missions of the Church as defined by so-called dissident communities in the Roman Empire (4th-7th centuries)”

Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIIe s)

B. SAUVLET - SC 2014



(d'après St. MITCHELL, *A History of the Later Roman Em*
A.D. 284-641, Oxford 2007)

L'EMPIRE DE JUSTINIEN

Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIe s)



CRITÈRES D'ÉVALUATION

N°	Nom et Prénom	Établissement	CNU	G	C	L	D	P	S

Category	Grades	
exceptional	A+	5
excellent	A	4
very good	A-	3
good	B	2
insufficient	C	1

EXCELLENCE OF THE INVESTIGATOR :

G: The track record of the investigator features **Ground-breaking and promising research**

C: The track record of the investigator contains evidence of **Creative thinking**

L: The investigator has a clear potential for scientific **Leadership**

D: The investigator **Disseminates** its expertise and research findings in multiple ways, as demonstrated by teaching, publications, industrial added value, presentations, media engagements, etc.

COMMENTS ABOUT THE RESEARCH PROPOSAL:

P: Ground-breaking nature and **Potential impact of the research project:** Does the proposed research address important challenges? To what extent are the objectives ambitious and beyond the state of the art?

S: Scientific Approach: Is the outlined scientific approach feasible? Is the proposed research methodology appropriate to achieve the goals of the project? Does the proposal involve the development of novel methodology? Does the investigator demonstrate the level of commitment to the project necessary for its feasibility and the willingness to devote a significant amount of time to the project?

La sélection des membres IUF se déroulant sur le mode d'un concours, cette évaluation n'a qu'une valeur relative par rapport aux candidats de disciplines voisines en lice chaque année et ne doit absolument pas être considérée comme un jugement dans l'absolu sur la valeur d'un dossier. En 2019 une nouvelle fois, le jury a d'ailleurs souligné le haut niveau d'excellence de la majorité des candidatures reçues, reflète d'un important crible d'autocensure précédant l'acte de candidature au sein de notre communauté académique. Nous vous remercions donc d'autant plus d'avoir soumis votre dossier à l'examen du jury 2019 de l'IUF.

Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIe s)

Fondé sur un concept original, ce projet est intitulé « Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIe s) ». Il vise à expliquer l'agenda, méconnu jusqu'ici, des protagonistes en privilégiant une approche comparative et des sources proches des événements. Il s'articulera en fonction de trois dossiers :

- a) Les perspectives ariennes tardives (traduction et commentaire de sources, 1 an)
- b) Les particularités donatistes et leur influence (ouvrage sur l'ecclésiologie de Tyconius et sa réception, 2 ans)
- c) Les conceptions miaphysites (cycle de trois colloques et création d'une base de données géographique à partir de l'œuvre de Jean d'Ephèse et des collections documentaires syriaques, 2 ans)

Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIe s)

I) Quelques éléments sur les sources et le concept

« L'intime appartenance du concept géo-ecclésiologique à la discipline historique est en quelque sorte conditionnée par sa filiation intellectuelle. En effet, de même que le spécialiste des Relations Internationales poursuit un long et fécond dialogue avec Thucydide, parce que, le premier, l'Athénien a proposé d'importantes généralisations relatives à la puissance et à l'impérialisme susceptibles de conduire à une approche théorique en la matière, de même le spécialiste de géo-ecclésiologie est-il convié à s'entretenir régulièrement avec les auteurs d'histoires ecclésiastiques, depuis Eusèbe de Césarée jusqu'à Evagre le Scolastique »

Ph Blaudeau, " Qu'est-ce que la géo-ecclésiologie? ", *Costellazioni geo-ecclesiali da Costantino a Giustiniano*, Rome, 2017 (Studia Ephemeridis Augustinianum 149), p. 43.



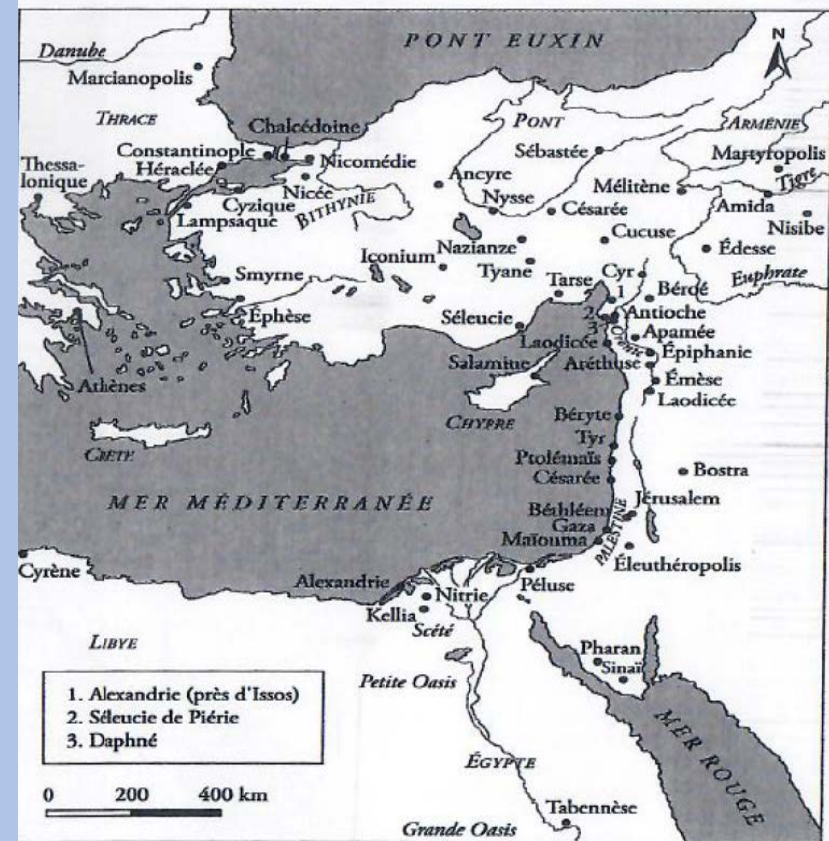
Mosaïque représentant Justinien et sa cour, église San Vitale de Ravenne, vers 540 (cliché personnel)

Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIe s)

II) Quelques éléments sur le parcours et le réseau de recherches



L'ORIENT CHRÉTIEN AU VI^e SIÈCLE



Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIe s)

III) Quelques éléments sur les perspectives de projet tracées

Le concept de géo-ecclésiologie n'est pas limité à une seule période, ni même à l'étude d'un passé lointain. Une série impressionnante d'autres défis, médiévaux, modernes ou contemporains, sont susceptibles d'être abordés et analysés selon les mêmes modalités d'examen, comme, par exemple, la conversion des Slaves (culminant avec le baptême de Wladimir, Prince de Kiev en 988), le grand schisme occidental, la Réforme, le travail missionnaire, l'institutionnalisation des structures répondant à ces défis (comme la Congrégation pour la propagation de la foi en 1622 à Rome) ou l'*Ostpolitik vaticana* sous les pontificats de Paul VI et Jean-Paul II. L'octroi récent de l'autocéphalie à l'Église ukrainienne par le Patriarche orthodoxe de Constantinople Bartholomée, en 2019) relève du même champ d'investigation. Or, cette composante majeure de l'intelligibilité du monde contemporain, ne serait-ce que du point de vue des relations internationales, n'est guère assumée par les centres de recherche et les Think Tanks dont l'expertise dans d'autres domaines est justement reconnue. Certains d'entre eux écartent assez largement le facteur religieux de leur champ d'investigation (par exemple l'IRIS). L'IRGE aurait vocation à combler ce manque et à fournir une information claire et fiable aux chercheurs, mais aussi aux leaders d'opinion (médias) et aux décideurs chargés de choisir les orientations stratégiques impliquant les territoires et les communautés concernés (Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur, Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Europe, instances internationales (UNESCO) ou Eglises et structures de dialogue (comme le Conseil œcuménique des Eglises)



Mosaïque représentant le Christ en majesté, église San Vitale de Ravenne, vers 540 (cliché personnel)

Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIIe s)

Quelques réflexions d'ensemble

- 1) L'inscription dans un courant épistémologique
- 2) Le temps de la recherche



Buste en bronze d'Henri-Irénée Marrou (1904-1977) sculpté par René Icher (1947)

Alternatives géo-ecclésiologiques. Etudes des missions de l'Église définies par les communautés jugées dissidentes dans l'Empire romain (IVe-VIe s)

Pour plus de renseignements

<http://philippe.blaudeau.alwaysdata.net/>

<http://temos.cnrs.fr>

<http://www.iufrance.fr/les-membres-de-liuf/membre/1128-philippe-blaudeau.html>



Mosaïque représentant Théodora et sa cour, église San Vitale de Ravenne, vers 540 (cliché personnel)